



# RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013

SA au capital de 121.810.000€  
Siège social :  
11, avenue du Colonel Bonnet  
75016 PARIS  
☎ 33 1 44 14 90 20  
[www.synergie.fr](http://www.synergie.fr)

# Sommaire

<b>I. Rapport de Gestion</b>	3
1. Activité du Groupe SYNERGIE en 2013	4
2. Comptes consolidés et comptes sociaux	12
3. Évènements postérieurs à la clôture et perspectives d'avenir	18
4. Gouvernement d'entreprise	19
5. Gestion des risques	21
6. Vie du titre SYNERGIE	24
7. Autres rappels légaux	29
8. Tableau des résultats des cinq derniers exercices	30
<b>II. Comptes consolidés du Groupe SYNERGIE</b>	31
1. Bilan consolidé avant affectation	32
2. Etat du Résultat global consolidé	33
3. Tableau des flux de trésorerie	34
4. Tableau de variation des capitaux propres	35
5. Annexe au bilan et au compte de résultat consolidés	36
<b>III. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</b>	70
<b>IV. Comptes sociaux de SYNERGIE S.A.</b>	72
1. Bilan de SYNERGIE SA avant affectation	73
2. Compte de résultat de SYNERGIE SA	75
3. Tableau des flux de trésorerie de SYNERGIE SA	76
4. Annexe au bilan et au compte de résultat de SYNERGIE SA	77
<b>V. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de SYNERGIE S.A.</b>	94
<b>VI. Déclaration de la personne responsable</b>	97

# *Rapport de Gestion*

- [Activité du Groupe SYNERGIE en 2013](#)
- [Comptes consolidés et comptes sociaux](#)
- [Evènements postérieurs à la clôture et perspectives d'avenir](#)
- [Gouvernement d'entreprise](#)
- [Gestion des risques](#)
- [Vie du titre Synergie](#)
- [Autres rappels légaux](#)
- [Tableau des résultats des cinq derniers exercices](#)

## RAPPORT DE GESTION

### 1. Activité du Groupe SYNERGIE en 2013

#### SYNERGIE : UN ACTEUR EUROPEEN DE REFERENCE EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le Groupe SYNERGIE est aujourd'hui un acteur de référence incontournable dans la Gestion Globale des Ressources Humaines et occupe la cinquième place parmi les leaders de la profession en Europe. Plus de 46% du chiffre d'affaires consolidé est désormais réalisé en 2014 à l'International.

Leader en France, présent dans 15 pays (Europe, Canada et Australie) avec un réseau de 600 agences, le Groupe intervient de façon croissante dans les secteurs tertiaires spécialisés, les industries de pointe, comme l'aéronautique et les énergies renouvelables, le BTP, les bureaux d'études, le commerce, les services et les nouvelles technologies de l'information et de la communication, en s'appuyant sur la parfaite connaissance des besoins de chaque utilisateur.

Le Groupe SYNERGIE s'affirme ainsi comme l'un des meilleurs spécialistes en travail temporaire, recrutement, out-placement, ingénierie sociale, conseil et formation, chacun de ces métiers nécessitant souplesse, performance et compétitivité afin de répondre aux exigences des clients auprès desquels nous agissons en tant que véritables et fidèles partenaires grâce aux 2 315 collaborateurs permanents qui interviennent quotidiennement pour déléguer près de 50 000 employés en Equivalent Temps Plein (E.T.P.), auprès de 95 000 entreprises clientes, en France et à l'étranger.

#### Chiffres-clés (données consolidées)

En millions d'euros	2013	2012
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1.519,7</b>	<b>1.448,8</b>
Résultat opérationnel courant (1)	61,6	40,4
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>56,8</b>	<b>35,7</b>
Résultat financier	(1,8)	(1,1)
Résultat avant impôt	55,0	34,6
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>32,6</b>	<b>15,1</b>
dont part du Groupe	32,0	14,8

(1) Résultat Opérationnel courant avant amortissement et dépréciation des incorporels

## Les évolutions législatives en Europe

L'environnement législatif continue de favoriser les Entreprises de Travail Temporaire (ETT), grâce à l'évolution des lois depuis le milieu des années 2000, qui permettent d'envisager avec une certaine confiance l'avenir de ce secteur à moyen et long terme, des tendances de fond similaires se dessinant en Europe, conduisant les ETT à développer leurs prestations auprès de tous les secteurs d'activités.

En outre, la Directive Européenne relative au Travail Temporaire a été adoptée définitivement en octobre 2008 par le Parlement Européen et inscrite dans le Traité de Lisbonne, avec un délai de transposition dans les Etats membres arrêté au 5 décembre 2011.

Ce texte vise à assurer la protection des travailleurs temporaires en respectant le principe de l'égalité de traitement. Il vise à garantir un niveau minimum de protection effective aux intérimaires et à mieux valoriser l'intérim dans certains Etats.

Les restrictions et interdictions concernant le recours aux travailleurs intérimaires sont désormais très limitées (cf. Art. 4 de la Directive) et le principe de l'égalité de traitement s'applique dès le 1<sup>er</sup> jour de la mission (Art.5).

Malgré une mise en œuvre de la Directive restant inégale dans les 27 pays de l'Union Européenne, plusieurs pays ont profité de la transposition de la Directive pour favoriser un développement de l'intérim.

Des interdictions ont ainsi été levées concernant la durée maximum des missions, les interdictions sectorielles, les cas de recours trop restreints, etc...

Les préconisations des Institutions de l'Union Européenne en faveur du déblocage du marché du travail dans le cadre d'un juste équilibre entre flexibilité et sécurité ont ouvert de nouvelles perspectives de croissance du marché de l'intérim au sein de l'Union.

### 1.1 Activité de l'intérim en France, de SYNERGIE et de ses filiales françaises

#### 1.1.1 La gestion des Ressources Humaines en 2013 en France

Le chiffre d'affaires global réalisé par les Entreprises de Travail Temporaire (ETT) en France est en baisse de 6% par rapport à 2012, avec 490 000 intérimaires équivalent temps plein en moyenne.

Selon les données établies par le PRISME, syndicat professionnel des Entreprises de Travail Temporaire, ces évolutions ont quasiment concerné l'ensemble des régions françaises, mais de manière contrastée.

Le Travail Temporaire a toutefois maintenu sa présence dans tous les secteurs économiques, les agences étant devenues des « Agences d'Emploi » intervenant dans tous les domaines se rapportant à la gestion flexible des Ressources Humaines et matérialisant ainsi le transfert progressif des missions de Pôle Emploi vers l'intérim.

## Les évolutions législatives

Dans un environnement législatif favorable au travail temporaire, et conforté par la Directive Européenne, la Fonction Publique, en France, s'est également ouverte à l'intérim, avec la Loi du 3 août 2009.

Les trois grands corps concernés que sont la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière totalisent près de 5 millions d'employés et offrent aux ETT de nouveaux débouchés qui pourraient atteindre à terme 100 000 à 150 000 employés en missions temporaires.

Rappelons également que la loi « Borloo » de programmation pour la cohésion sociale (janvier 2005) voit ses effets positifs s'amplifier d'année en année au bénéfice des entreprises spécialisées en Gestion Globale des Ressources Humaines.

Cette dernière a mis fin au monopole de Pôle Emploi dans les domaines du placement et de l'accompagnement des chômeurs en autorisant les ETT à proposer désormais l'ensemble de leurs prestations (placement, recrutement, conseil...) auprès des entreprises utilisatrices qui bénéficient aujourd'hui de leur expertise préfigurant l'externalisation complète de ce secteur.

Il convient enfin de souligner l'importance de deux textes de Loi ayant des effets dès 2013.

En premier lieu, la mise en place du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'emploi (CICE),

Ce crédit, destiné à améliorer la compétitivité des entreprises, s'élève à 4% des rémunérations brutes n'excédant pas 2,5 fois le SMIC (taux porté à 6% à compter de 2014).

Il est imputable sur l'impôt société de l'année concernée et des trois années suivantes.

Son utilisation doit être conforme aux objectifs de compétitivité et d'emploi : investissement, recherche et innovation, formation, recrutement, prospection de nouveaux marchés, transition écologique et énergétique et reconstitution du fonds de roulement.

En second lieu, la Loi du 14 juin 2013, dite de Sécurisation de l'Emploi, a conduit à la taxation des contrats à durée déterminée de moins de trois mois, mais ne concerne pas les contrats de travail temporaire, l'Association des Sociétés d'Intérim s'étant engagée à créer 20.000 contrats à durée indéterminée en 3 ans, ce qui accroît l'attractivité de l'intérim pour les cadres et techniciens hautement qualifiés ; la durée maximum des contrats à durée déterminée a par ailleurs été fixée à 24 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 (les contrats de travail temporaire étant également exclus de cette disposition).

### 1.1.2 SYNERGIE en France

En France, le Groupe a maintenu une activité élevée, en particulier au second semestre, portant ainsi son chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'année à 850,7M€, supérieur à 2012 (+2%) dans une activité en baisse d'environ 6% selon l'indicateur du PRISME.

Les investissements stratégiques réalisés ont en effet porté leurs fruits :

- Accélération du développement sur le marché de l'aéronautique, très dynamique et demandeur en personnel très qualifié et spécialisé.

L'aéronautique présente à long terme des perspectives exceptionnelles, qui incitent les constructeurs et leurs partenaires du secteur à étoffer significativement leurs équipes ; SYNERGIE a renforcé ses expertises en conséquence, et renouvelé notamment les salons régionaux qui ont permis de capter des candidatures par centaines.

- Développement des *Open Centers*

Ce concept innovant pour l'emploi, dédié principalement aux métiers du tertiaire, a permis :

D'optimiser le *sourcing* des compétences grâce à une mutualisation des expertises sectorielles qui permet de mieux exploiter le potentiel de chaque candidat.

De répondre de façon horizontale à l'ensemble des besoins d'une entreprise ou d'un établissement public qui peut y réaliser des sessions complètes de recrutement.

Ce modèle, mis en œuvre à Paris dès la fin 2008 a été étendu à d'autres grandes métropoles comme Nantes et Toulouse en 2011, puis à Lyon, Bordeaux, Saint Nazaire (dédié à l'aéronautique) et désormais Milan.

La diversification des activités dans le domaine du placement, de la formation et du handicap s'est également poursuivie.

- Accélération des prestations auprès du secteur public

Les réponses positives aux consultations des marchés publics pour lesquels il a été constitué une cellule spécialisée, ont fortement augmenté, et devraient générer un chiffre d'affaires de plus de 10 M€ dès 2014.

### **Une clientèle composée de PME/PMI et de Grands Comptes**

SYNERGIE a développé une stratégie très proactive de conquête de nouveaux clients, notamment dans son cœur de cible que sont les PME/PMI, qui représentent toujours près de 60% du chiffre d'affaires du Groupe, et accéléré ses partenariats avec la clientèle « Grands Comptes » européenne.

### **Le développement des spécialisations et des expertises**

Le besoin de personnel de plus en plus qualifié a entraîné une spécialisation accrue de l'activité de nos agences généralistes, en particulier dans les grandes villes, afin d'offrir des services adaptés aux métiers spécifiques.

Nos expertises ont ainsi été renforcées.

### **L'offre globale de services**

L'offre de services du Groupe se décline désormais autour d'axes majeurs :

- **La qualité**, illustrée par les outils performants de validation de candidats, confirmée par la certification ISO 9001 version 2008 ;

- **Le reporting**, basé sur l'échange de données informatisées. A ce titre, SYNERGIE propose à ses clients des supports de dématérialisation des procédures administratives. Dans un premier temps elle s'est associée en juin 2006 aux trois « majors » du Travail Temporaire pour mettre en place la plateforme PIXID, afin de permettre une meilleure politique de référencement des prestataires par les clients. SYNERGIE propose par ailleurs un autre type de plateforme afin de répondre aux nouvelles attentes de certains d'entre eux ;

- **La Gestion Globale des Ressources Humaines**, permettant à nos clients d'optimiser leurs ressources (identification des besoins, conseils en recrutement, mise à disposition de personnel spécialisé, formation, évaluation, ingénierie sociale, etc.) ;

- **La Responsabilité Sociale et Environnementale** : SYNERGIE a choisi d'axer sa politique RSE en faveur de ses salariés, intérimaires et permanents et a donc fait de la sécurité au travail, de la formation, de l'emploi durable, trois axes prioritaires menés conjointement avec sa politique diversité autour de ses 4 missions : handicap, seniors, insertion, égalité professionnelle des hommes et des femmes.

## 1.2 Activité du Groupe à l'International présent aujourd'hui dans 15 pays

SYNERGIE a affiché des performances sur l'ensemble des marchés où le Groupe est présent, qui lui ont permis d'atteindre son plus haut niveau historique avec un chiffre d'affaires global de 669M€ à l'International.

Cette activité hors France a représenté 44% de l'activité du Groupe en 2013 contre 11% en 2002 et constitué un véritable relais de croissance et de profitabilité.

Au cours de l'année 2013, la majorité des filiales implantées hors de France a surperformé leur marché respectif.

Le tableau suivant fait état des variations par pays par rapport aux trois principaux marchés sur lesquels le Groupe est implanté, selon les statistiques publiées par l'association professionnelle locale des employeurs de travailleurs temporaires.

croissance 2013/2012	marché	SYNERGIE
France	(6,0%)	2,0%
Belgique	(5,0%)	10,6%
Italie	4,0%	14,0%

Cette excellente résistance a été confortée par une forte intégration de SYNERGIE à l'échelle européenne, qui lui permet de capter de nouveaux grands comptes d'année en année.

Ce développement a conduit le Groupe à constituer une cellule dédiée dans le détachement de personnel qualifié entre pays européens. Ainsi SYNERGIE a créé « Global Cross Sourcing by SYNERGIE », offre inédite pour un groupe français, assurant, grâce à ses expertises multi catégorielles, le détachement d'intérimaires transnationaux et répondant ainsi à un enjeu majeur du marché de l'emploi : les besoins de compétences.

Par ailleurs, l'objectif étant de fluidifier les détachements de personnel qualifié des pays offreurs (Europe de l'Est et du Sud principalement) vers les pays demandeurs (Europe du Nord, mais également Australie, Afrique et Asie), une cellule de recrutement spécifique avait été mise en place dès 2012 par ACORN, la filiale britannique de SYNERGIE, afin de placer à l'International et en premier lieu en Australie du personnel spécialisé dans des secteurs à fort développement économique, tels que l'extraction de pétrole, gaz et minéraux (construction, ingénierie, informatique, logistique ...); des bureaux ont été ouverts à Perth, Adélaïde et Darwin, permettant également de lancer une activité de travail temporaire dans cette zone.

### 1.2.1 En Europe du Sud

L'évolution de l'activité en Europe du Sud a été marquée par :

- Une activité en nette progression en Italie ;
- Un retour à la croissance dès le second semestre dans la péninsule ibérique.



Dans ces conditions, le niveau d'activité globale a progressé de 10%, le taux de pénétration du Travail Temporaire aux alentours de 1% de la population active dans les trois pays constituant l'« Europe du Sud », laissant augurer des perspectives de croissance encourageantes à court terme.

En millions d'euros	2013	2012
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>259,9</b>	<b>236,3</b>
Résultat opérationnel courant	4,6	3,6
Résultat financier	(0,5)	(0,7)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>2,4</b>	<b>1,4</b>

### Italie

Le chiffre d'affaires, réalisé avec une clientèle mixte de Grands Comptes et de PME/PMI sur le modèle de la France, a progressé de 14% sur l'ensemble de l'année.

Ce dynamisme, favorisé par la création régulière de nouvelles agences a permis de maintenir la rentabilité opérationnelle à 2,4% du chiffre d'affaires.

### Espagne

Le chiffre d'affaires qui atteint 80,6M€ à fin 2013 en progression de 5% par rapport à 2012, grâce à un excellents second semestre, bénéficiant du redémarrage de l'économie locale, dynamisée par les industries exportatrices.

L'acquisition du réseau SOLEMPLEO, en novembre 2013, a permis d'étendre la présence de SYNERGIE TT en Espagne, et d'ouvrir son activité à de nouveaux secteurs (agroalimentaire, construction navale).

Les agences de ce réseau, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 12M€, ont été immédiatement intégrées dans SYNERGIE TT Espagne et pris la dénomination commerciale SYNERGIE.

L'opération aura un impact positif sur le résultat de 2014, l'effet de taille et la rationalisation des structures améliorant la profitabilité de la filiale espagnole.

### Portugal

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2013 est en légère diminution sur l'ensemble de l'année qui a démarré dans un contexte très tendu, la société ayant par ailleurs pris la décision de ne pas poursuivre ses prestations auprès de certains clients.

Toutefois, la hausse de l'activité de 18% au cours du second semestre a permis de dégager un résultat opérationnel bénéficiaire.

## 1.2.2 En Europe du Nord et de l'Est

Le Groupe a poursuivi sa progression en Europe du Nord et de l'Est en 2013 (+9,3%), avec une nette croissance dans les principaux pays (Belgique, Grande Bretagne, Allemagne), qui a généré un fort effet de levier sur les résultats.

En millions d'euros	2013	2012
<b>Chiffre d'affaires</b>	376,7	344,6
Résultat opérationnel courant	16,1	9,4
Résultat financier	(0,5)	(0,4)
<b>Résultat net</b>	6,8	3,7

### Belgique / Luxembourg

Le chiffre d'affaires de la zone Belgique / Luxembourg a atteint le record historique de 165,6M€ (+10,3%) confirmant le dynamisme de la filiale belge.

Le résultat opérationnel s'est élevé à 8,9M€ et le résultat net à 5,7M€.

### Royaume-Uni

Le chiffre d'affaires s'est établi à 121M€, en forte progression par rapport à 2012 (+ 15,3% à devise constante).

Le résultat opérationnel a en conséquence fortement progressé pour atteindre 3,5M€.

La délégation du management des services en ressources humaines et la pérennité des grands comptes garantissent un bon niveau d'activité pour 2014.

### Allemagne

En 2013, GMW a réalisé un chiffre d'affaires de près de 36,7M€ contre 32,3M€ en 2012 (+13,6%).

L'introduction de l'égalité salariale entre salariés permanents et intérimaires («equal pay») n'a pas affecté les marges de GMW, le résultat opérationnel courant s'établissant à 2,7M€.

La demande restant forte en Allemagne, le Groupe a mis en œuvre les moyens afin de répondre à la recherche de main d'œuvre qualifiée, en optimisant le *cross sourcing* au sein du Groupe.

### Pays-Bas

Le chiffre d'affaires réalisé en 2013 s'est élevé à 24,2M€ (contre 23,3M€ en 2011) dans un marché en légère baisse.

Les performances ont à nouveau été contrastées au sein de nos activités, la délégation de salariés issus de l'Europe de l'Est s'avérant particulièrement performante, alors que le transport et la logistique étaient affectés par les difficultés rencontrées par ce secteur à l'échelle nationale.

La rationalisation des structures a permis d'atteindre un résultat opérationnel courant de 1,4M€ contre 0,8M€ en 2012.

La montée en puissance du réseau généraliste, et l'objectif de devenir un acteur national, présagent d'une plus grande contribution de ce pays à l'avenir.

## Suisse

Le chiffre d'affaires de SYNERGIE SUISSE, s'est établi à 27,3M€ en progression de 5% à devise constante par rapport à 2012.

La poursuite du développement conforté par la diversification progressive de l'activité a surtout porté ses fruits au cours du second semestre où le résultat opérationnel est redevenu bénéficiaire.

## Europe de l'Est

Les filiales tchèques ont réalisé un chiffre d'affaires global de 1,9M€ en 2013, inférieur à celui de 2012, le lancement de la seconde agence de travail temporaire n'ayant pas encore permis de contrebalancer la forte diminution de l'activité réalisée auprès d'un client majeur.

### 1.2.3 Canada

SYNERGIE intervient au Canada avec un réseau de 20 bureaux exerçant leur activité sous la marque HUNT PERSONNEL (3 franchises, les autres en gestion directe).

Le chiffre d'affaires de la filiale canadienne s'est élevé à 32,4M€ en 2013 en légère hausse à devise constante, le gain de parts de marché chez un client majeur du secteur bancaire compensant la diminution du recours à nos services auprès de la clientèle industrielle.

Traditionnellement la reprise de l'activité aux Etats Unis favorise celle du Canada avec un décalage de quelques mois, ce qui laisse penser qu'une véritable reprise pourrait s'amorcer au cours de l'exercice 2014.

## 2. Comptes consolidés et comptes sociaux

Les comptes consolidés au 31 décembre 2013 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration par une délibération en date du 9 avril 2014.

En application du Règlement Européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des Etats membres présentent leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

### 2.1 Comptes consolidés du Groupe

#### 2.1.1 Le périmètre 2013

Le périmètre des entités consolidées figure en note n°3 de l'Annexe aux comptes consolidés.

Il n'y a pas eu de variation significative par rapport à 2012.

#### 2.1.2 La structure bilantielle

La lecture du bilan consolidé de SYNERGIE met en évidence :

##### A l'actif

- le maintien des survaleurs à un niveau modéré (72,6M€), en diminution par rapport à 2012 (75,9M€) ;
- la diminution de 1,4M€ des autres immobilisations incorporelles qui comprennent notamment les clientèles et marques acquises, nettes des amortissements constatés ;
- des immobilisations corporelles supportant l'activité du Groupe s'élève à 25,4M€, et restent stables ;
- la hausse du poste clients liée à l'évolution de l'activité au cours du dernier trimestre ;
- un niveau de trésorerie toujours élevé (29M€ contre 35M€ en 2012).

##### Au passif

- l'augmentation des capitaux propres qui s'établissent à 225,6M€ (dont part du Groupe 223,7M€) ;
- une diminution des passifs non courants par le remboursement des emprunts moyen terme (4,3M€) ;
- une augmentation des passifs courants, liée à l'activité.

### 2.1.3 Le compte de résultat

#### Chiffres consolidés significatifs par zone géographique

En millions d'euros	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel courant (1)	
	2013	2012	2013	2012
<b>France</b>	<b>850,7</b>	<b>833,8</b>	<b>40,1</b>	<b>26,5</b>
Italie	160,8	141,1	3,9	3,5
Espagne	80,6	76,0	0,6	0,5
Portugal	18,5	19,2	0,1	(0,4)
<b>Europe du Sud</b>	<b>259,9</b>	<b>236,3</b>	<b>4,6</b>	<b>3,6</b>
Belgique, Luxembourg	165,6	150,2	8,9	5,8
Pays-Bas	24,2	23,3	1,4	0,8
Allemagne	36,7	32,3	2,7	1,7
Royaume-Uni (2)	121,0	109,5	3,5	1,2
Suisse	27,3	26,6	(0,4)	(0,2)
Europe de l'Est	1,9	2,7	(0,1)	0,1
<b>Europe du Nord</b>	<b>376,7</b>	<b>344,6</b>	<b>16,1</b>	<b>9,4</b>
<b>Canada</b>	<b>32,4</b>	<b>34,1</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1.519,7</b>	<b>1.448,8</b>	<b>61,6</b>	<b>40,4</b>

(1) résultat opérationnel courant avant amortissement et dépréciation des incorporels (« ebita »)

(2) l'Australie est rattachée au Royaume-Uni

#### ➤ Le chiffre d'affaires

SYNERGIE a affiché des performances sur l'ensemble des marchés où le Groupe est présent, qui lui ont permis d'atteindre son plus haut niveau historique avec un chiffre d'affaires global de 1.519,7M€.

La part contributive du placement et les autres activités de Ressources Humaines (formation, outsourcing...) s'élève à 1,3% du chiffre d'affaires global, avec un potentiel de marge supérieure à celle de nos activités traditionnelles.

#### ➤ Le résultat opérationnel courant avant amortissement et dépréciation des incorporels

En millions d'euros	2013 (S1)	2013 (S2)	2013	2012
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>703,6</b>	<b>816,1</b>	<b>1.519,7</b>	<b>1.448,8</b>
Résultat opérationnel courant	25,4	36,2	<b>61,6</b>	40,4
<b>Soit en % du chiffre d'affaires</b>	<b>3,6%</b>	<b>4,4%</b>	<b>4,1%</b>	<b>2,8%</b>

Dans un contexte de reprise progressive, la hausse du résultat opérationnel s'explique compte tenu :

- d'une croissance rentable et maîtrisée sur la quasi totalité des zones où le Groupe intervient, avec une progression particulièrement remarquable à l'international ;
- de son accélération cours du second semestre ;
- de l'effet du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE) en France.

Les dépréciations de créances douteuses sont de même niveau qu'en 2012 (0,38% du chiffre d'affaires).

Les risques ont été toutefois limités, avec une vigilance accrue en Europe du Sud où le crédit client reste élevé.

Les amortissements (5.303K€) sont en hausse par rapport à 2012, du fait des investissements réalisés, parallèlement au développement du Groupe.

<b>Ebita</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>% CA</b>	<b>% CA</b>
France	4,8%	3,2%
Europe du Sud	1,8%	1,5%
Europe du Nord et de l'Est	4,3%	2,7%
Canada	2,5%	2,6%
<b>SYNERGIE consolidé</b>	<b>4,1%</b>	<b>2,8%</b>

➤ **Le résultat opérationnel**

Les éléments à caractère exceptionnel suivants permettent d'expliquer le passage du résultat précédent au résultat opérationnel en 2013 :

- 1) les amortissements des incorporels liés aux acquisitions se sont élevés à 2M€ contre 2,4M€ en 2012. Une dépréciation complémentaire des survaleurs relatives aux acquisitions antérieures a été constatée pour 2M€ et concerne la filiale suisse ;
- 2) Des éléments exceptionnels peu significatifs en 2013 (0,4M€) contre (0,9M€) en 2012.

➤ **Le résultat financier**

Le coût de l'endettement financier s'établit à 1,1M€, en baisse sensible par rapport à 2012, du fait de l'arrivée à échéance des emprunts moyen terme et d'une centralisation de trésorerie renforcée.

Les parités des devises étrangères ont conduit à enregistrer un montant de 0,6M€ en « autres charges financières » (contre un produit de 0,5M€ en 2012).

➤ **Le résultat avant impôt**

Il résulte de ce qui précède un bénéfice avant impôt de 55M€.

### ➤ Le résultat net

Compte tenu de la CVAE (11,7M€) d'une part, de l'impôt sur les bénéfices et de la fiscalité différée d'autre part, le bénéfice net consolidé s'élève à 32,6M€ (dont part du Groupe 32M€).

## 2.2 Comptes sociaux de SYNERGIE

### 2.2.1 La structure bilantielle

La lecture du bilan au 31 décembre 2013 de SYNERGIE SA met en évidence :

#### A l'actif

- l'actif immobilisé de l'ordre de 108,6M€, en augmentation par rapport à 2012 ;
- l'actif circulant en hausse, en corrélation avec une activité forte dans les deux derniers mois de l'exercice et compte tenu de l'impact du CICE ;
- une trésorerie largement excédentaire incluant des placements diversifiés à court terme pour 11,3M€.

#### Au passif

- un haut niveau de capitaux propres à 181,8M€ après versement de dividendes (7,2M€) ;
- un complément de provisions pour risque de change (0,4M€) ;
- le remboursement d'emprunts à hauteur de 3,1M€ ;
- des dettes courantes d'exploitation en hausse et liées à l'activité des derniers mois.

Conformément à la loi, nous vous précisons que le crédit fournisseur (hors formation et factures non parvenues), s'est élevé à 47 jours en moyenne, les échéances dépassées se ventilant comme suit au 31 décembre 2013 :

En milliers d'euros	2013
non échu	330
moins de 30 jours	477
entre 30 et 60 jours	16
entre 60 et 90 jours	40
de 90 à 120 jours	26
plus de 120 jours	524
<b>Total</b>	<b>1 413</b>

### 2.2.2 Le compte de résultat

En millions d'euros	2013	2012
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>836,9</b>	<b>816,2</b>
Résultat d'exploitation	28,8	16,2
Résultat financier	7,5	(2,0)
<b>Résultat net</b>	<b>36,0</b>	<b>10,3</b>

Le bénéfice net de SYNERGIE SA s'élève à 36,0M€ pour un chiffre d'affaires de 836,9M€. La contribution de SYNERGIE SA à l'activité du Groupe, avec 55% du volume des affaires traitées, reste prépondérante tout en se rééquilibrant d'année en année au bénéfice des filiales étrangères.

Il convient de souligner :

- l'incidence significative du CICE sur le résultat d'exploitation ;
- le résultat financier de 7,5M€ qui comprend des dividendes à hauteur de 7M€ ;
- un résultat exceptionnel de 4M€, (alors qu'en 2012 il s'établissait à -0,9M€) généré essentiellement par une cession interne de titres de participation à la filiale espagnole SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS.

La distribution de dividendes de certaines filiales à SYNERGIE SA pour 7M€ en 2013, contre 0,5M€ en 2012, est sans effet sur les comptes consolidés.

**Compte tenu de ces résultats et d'une structure financière de SYNERGIE à nouveau renforcée, l'affectation projetée du résultat serait la suivante :**

Résultat de l'exercice	35.967.172,76 €
Report à nouveau antérieur	4.683.408,06 €
<b>Résultat disponible</b>	<b>40.650.580,82 €</b>
Réserve légale	(1.798.358,14) €
Bénéfice distribuable	38.852.212,68 €
<b>Dividendes</b>	<b>(7.308.600,00) €</b>
Réserve pour actions propres (reprise)	148.210,16 €
Réserve facultative	(148.210,16) €
Report à nouveau	31.543.612,68 €

Il sera proposé de distribuer un dividende pour un montant total de 7.308.600€. Le dividende, mis en paiement au plus tard le 27 juin 2014, sera de 0,30€ pour chacune des 24.362.000 actions.

La réserve pour actions propres n'est que temporaire et correspond aux titres auto-détenus au 31 décembre 2013.

Les actionnaires fiscalement domiciliés en France ont été informés que la loi de finances n°2012-1509 du 29 décembre 2012 pour 2013 a soumis les dividendes perçus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 à l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu et supprimé le prélèvement forfaitaire libératoire.

Pour le calcul de l'impôt sur le revenu, l'abattement égal à 40% du montant reçu est maintenu en application des dispositions prévues au 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> de l'article L-158 du code Général des Impôts.

Il a été instauré parallèlement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 un prélèvement au taux de 21% du montant distribué, non libératoire de l'impôt sur le revenu, prélevé à la source, sous réserve de dépenses obtenues dans les conditions prévues à l'article 242 quater du code Général des Impôts.



## 2.3 Financement de SYNERGIE et du Groupe

### 2.3.1 Financement de SYNERGIE

Au 31 décembre 2013, SYNERGIE SA bénéficie d'une trésorerie nette d'endettement positive de 45,9M€ (retraitée des comptes courants vis-à-vis des filiales du Groupe) contre 40,5M€ à la clôture de 2012.

Par ailleurs, SYNERGIE SA participe au financement du besoin en fonds de roulement de certaines filiales par apports en compte courant et octroi de cautions aux établissements bancaires locaux.

### 2.3.2 Financement du Groupe

En millions d'euros	2013	2012
<b>Capitaux propres consolidés</b>	<b>225,0</b>	<b>199,8</b>
Trésorerie nette	5,2	9,8
Endettement financier	(10,3)	(12,8)
Trésorerie nette de tout endettement	(5,1)	(3,0)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net	22,9	22,7
Investissements hors variation de périmètre	4,8	15,0
Coût de l'endettement financier net/chiffre d'affaires	0,1%	0,1%

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité a augmenté de seulement 11,9M€, grâce à une bonne maîtrise du crédit client.

La trésorerie disponible a permis de couvrir les investissements courants (4,8M€), le remboursement des emprunts (3,9M€) ainsi que le paiement des dividendes (7,2M€).

Les emprunts moyens terme contractés en octobre 2008 ont été intégralement remboursés depuis octobre 2013.

Comme constaté sur le tableau de flux de trésorerie consolidé, l'effet conjugué de ces éléments a permis de maintenir une trésorerie positive (5,2M€).

Les capitaux propres s'élèvent à 225,0M€ mettant en évidence la solidité du Groupe SYNERGIE en lui garantissant son indépendance financière et son statut européen, et confortés par un endettement net de seulement 2% des capitaux propres, permettent d'envisager sans risque la poursuite de nouvelles acquisitions.

## 3. Évènements postérieurs à la clôture et perspectives d'avenir

### 3.1 Évènements importants postérieurs à la clôture

Aucun événement important postérieur à la clôture de l'exercice 2013 susceptible de remettre en cause les comptes n'est survenu.

### 3.2 Perspectives d'avenir en France et à l'International

#### L'environnement législatif

Les législations continuent à évoluer, dans le cadre de la Directive Européenne, offrant plus de souplesse à l'emploi tout en le sécurisant (« flex sécurité ») ; des négociations entre gouvernements et partenaires sociaux se poursuivent à ce sujet en 2014.

En France, les nouvelles dispositions du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi) à compter, ainsi que celles relatives à la limitation des CDD valorisent le secteur de l'intérim.

#### L'Intérim en Europe

L'Association Européenne des entreprises de travail temporaire (EUROCIETT), par le biais de la publication de son indicateur mensuel, a constaté un taux de croissance du nombre d'heures travaillées de 4,8% en Janvier 2014 par rapport à Janvier 2013, soit une légère accélération de la progression de décembre 2013 (+4,1%), confirmant un scénario de reprise de l'intérim en Europe en 2014.

#### Le Groupe SYNERGIE

Le premier trimestre 2014 confirme à nouveau la surperformance de SYNERGIE sur l'ensemble de ses marchés, avec une progression globale du chiffre d'affaires supérieure à 13%, la croissance à l'International dépassant 20%.

Dans ce contexte, le Groupe poursuit sa stratégie de déploiement sur des zones géographiques et des secteurs d'activité dynamiques, en particulier à l'International et s'est fixé comme objectif une croissance de son chiffre d'affaires de 10% sur l'ensemble de l'exercice pour atteindre 1.670M€ et porter à 50% la part réalisée à l'International à fin 2014.

Enfin, grâce à une structure financière solide, le Groupe reste à l'écoute d'opportunités de croissance externe principalement dans les pays à forte rentabilité comme l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et le Canada.

## 4. Gouvernement d'entreprise

### 4.1 Conseil d'Administration

#### Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de SYNERGIE est composé de quatre membres, nommés pour 6 ans, dont une administratrice (25% du nombre d'administrateurs). SYNERGIE respecte à ce jour les dispositions de la Loi du 27 janvier 2011 relative à la « représentation équilibrée des femmes et des hommes au Conseil d'Administration et de Surveillance et à l'égalité professionnelle ».

Daniel AUGEREAU	Président
Nadine GRANSON	Administrateur
Yvon DROUET	Administrateur
Julien VANEY	Administrateur

### 4.2 Rémunération des mandataires sociaux

Les données des tableaux suivants sont en milliers d'euro.

#### Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	2013	2012
<b>Rémunérations dues au titre de l'exercice</b>		
Daniel AUGEREAU	463	463
Yvon DROUET	173	170
Julien VANEY	136	145
Nadine GRANSON	116	114
<b>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>888</b>	<b>892</b>

**Tableau récapitulatif de chaque dirigeant mandataire social**

Daniel AUGEREAU	2013		2012	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	318	318	318	318
- rémunération variable	120	120	120	120
- indemnité conventionnelle				
- jetons de présence				
- avantage en nature	25	25	25	25
<b>TOTAL</b>	<b>463</b>	<b>463</b>	<b>463</b>	<b>463</b>

Yvon DROUET	2013		2012	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	149	149	148	148
- rémunération variable	22	22	20	20
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantage en nature	2	2	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>173</b>	<b>173</b>	<b>170</b>	<b>170</b>

Julien VANEY	2013		2012	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	132	132	132	132
- rémunération variable				
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantage en nature	4	4	13	13
<b>TOTAL</b>	<b>136</b>	<b>136</b>	<b>145</b>	<b>145</b>

Nadine GRANSON	2013		2012	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	103	103	102	102
- rémunération variable	13	13	12	12
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantage en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>116</b>	<b>116</b>	<b>114</b>	<b>114</b>

**Tableau sur les jetons de présence : Néant**

**Options de souscriptions d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social : Néant**

**Options de souscriptions d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social : Néant**

**Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social : Néant**

**Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social : Néant**

## 5. Gestion des risques

### La gestion des risques, préoccupation majeure de la Direction

Vous trouverez ci-après les informations relatives aux risques et incertitudes liés à l'activité du Groupe. Pour plus d'informations sur les contrôles mis en place et les actions engagées pour prévenir ces principaux risques, nous vous invitons à vous reporter au Rapport du Président sur la gouvernance d'entreprise et le contrôle interne.

### 5.1 Gestion des risques financiers

#### Risque de taux

L'intégralité des autres emprunts en cours de remboursement au 31 décembre 2013 a été souscrite à taux fixe.

Le taux moyen des intérêts relatifs aux emprunts du Groupe s'est élevé à 3,22% en 2013.

#### Risque de change

Notre développement en Grande-Bretagne par acquisitions successives depuis décembre 2005, financées en partie par apport en compte courant, et l'évolution des monnaies anglaise et canadienne ont conduit le Groupe à être plus sensible aux effets des variations de cours des devises ; le résultat financier 2013 a été impacté des effets de change pour un montant de 0,6M€.

Afin de limiter ce risque, le financement des prochaines acquisitions de filiales, hors zone euro, sera assuré via une filiale locale par des emprunts effectués dans le pays concerné ; le remboursement du compte courant actuellement détenu sur la holding britannique atténuera également les aléas lié au change.

#### ➤ Cours des monnaies par rapport à l'euro

1 euro = Cours	à la clôture		moyen sur 12 mois	
	2013	2012	2013	2012
Livre sterling	0,8337	0,8161	0,8501	0,8119
Dollar canadien	1,4671	1,3137	1,3771	1,2906
Franc suisse	1,2276	1,2072	1,2291	1,2044
Couronne tchèque	27,427	25,151	26,027	25,1395
Dollar australien	1,5423	1,2712	1,3936	1,2447

#### Risques de liquidité et de crédit

Compte tenu d'une situation de trésorerie positive et d'un niveau d'endettement net limité à 2% des capitaux propres, les risques de liquidité et de crédit sont estimés non significatifs.

La possibilité de recourir au financement du CICE, par cession de créance çà un établissement financier, renforce la situation financière du groupe au regard de ces risques.

## Risques d'actions et de placements

En matière de gestion des placements financiers, SYNERGIE mène une politique très prudente.

En effet, les placements réalisés correspondent à des SICAV monétaires à très court terme, en grande majorité achetées et vendues au cours du même mois, pour lesquelles il n'y a pas de risque, ainsi qu'à des comptes à terme à un mois au plus.

Les actions propres sont gérées dans le cadre du contrat de liquidité d'une part et du programme de rachat d'autre part.

## 5.2 Gestion des risques non financiers

La notoriété de SYNERGIE et de ses filiales, leur positionnement de généraliste et le volume des affaires traitées, permettent de répondre aux appels d'offres des clients nationaux et internationaux (Grands Comptes) afin de poursuivre leur développement et de gagner régulièrement des parts de marché.

Le Groupe détient environ 5% de parts de marché en France et de 1 à 3% dans de nombreux pays européens où il est fortement implanté (Belgique, Italie, Espagne, Portugal).

A toutes fins utiles, nous soulignons que le Groupe n'a pas fait l'objet de sanction du Conseil de la Concurrence pour pratiques anticoncurrentielles.

### Risque Clients

Le Groupe conserve son indépendance vis-à-vis de ses clients, seul un client contribuant pour plus de 1% au chiffre d'affaires consolidé.

Dans ce contexte, l'optimisation de la gestion du poste client est un acte quotidien. Sur ce point, et depuis de nombreuses années, nous sensibilisons l'ensemble de nos collaborateurs à la notion de « risque client » et à la maîtrise des délais de paiements.

Les processus de blocage d'encours autorisés, liés au risque client tel qu'il a été estimé par le service « Crédit Management » et intégrés dans les logiciels métier et force de vente, constituent des aides efficaces à la décision et à la limitation de ce risque.

Grâce à ces méthodes, le Groupe assure le développement de ses ventes dans un environnement sécurisé.

### Risque lié à la marque

Dans le cadre de sa politique de marque, le Groupe est amené à concéder l'utilisation de ses marques et représentations graphiques à ses filiales par des contrats de licences négociés.

La politique d'image nous conduit ainsi à déposer régulièrement de nouvelles marques et slogans afin d'adapter notre identité à l'évolution économique et à notre internationalisation.

L'emploi du mot « SYNERGIE » par des tiers pour désigner des activités qui, sans être similaires ou connexes, peuvent viser des services protégés et pour des actes plus directement concurrentiels relatifs à des activités se rapportant au Travail Temporaire ou à la Gestion des Ressources Humaines nous conduit à développer une politique énergique de défense de la marque « SYNERGIE ». C'est ainsi qu'un jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris en date du 4 avril 2007 a consacré « SYNERGIE » marque notoire en France.

Les actions de sponsoring dans divers sports représentent un support médiatique qui valorise la notoriété de la marque.

Il convient enfin de préciser que la majeure partie des filiales européennes de Travail Temporaire développe la marque SYNERGIE.

### **Risque Juridique et Fiscal**

Le contrôle interne, sur le plan juridique, se fonde sur un principe de précaution, qui résulte d'une part d'une attitude responsable de chaque collaborateur et d'autre part d'une intervention en amont des sujets majeurs, ainsi que d'une position active dans la résolution des litiges en aval.

La sélection des conseils externes et des avocats du Groupe se fonde sur des critères qualitatifs et un ratio coût/délai optimisé. Une révision de l'application de ces critères est régulièrement menée.

### **Législation sociale spécifique au Travail Temporaire**

La majeure partie du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé dans le Travail Temporaire, qui est soumis en France comme dans les autres pays de la zone euro où nous sommes implantés, à une législation spécifique, dont les principales caractéristiques, proches d'un Etat à l'autre, permettent à notre activité de s'intégrer dans les économies nationales afin de favoriser la souplesse de l'emploi.

Ce contexte illustré par les progressions significatives réalisées ces dernières années et la généralisation de la législation du Travail Temporaire dans l'Union Européenne atteste du caractère pérenne de l'activité.

L'ouverture des sociétés de Travail Temporaire au placement, voire à d'autres prestations RH, sur les principales zones concernées (France, Italie, Belgique) conforte cette position.

Il convient par ailleurs de rappeler que les législations française, italienne, espagnole, portugaise et luxembourgeoise exigent la présentation d'une caution émanant d'un établissement financier en garantie du paiement des salaires des intérimaires et des charges sociales liées.

Compte tenu de la structure du compte de résultat et de la prédominance des postes salaires et charges sociales au sein des comptes d'exploitation, l'ensemble des mesures sociales et les décisions ayant une incidence directe sur les salaires (ex : législation sur le temps de travail et évolution du SMIC en France) ou les charges sociales (allègements divers, variations des taux de cotisations, etc.) peuvent avoir un impact sur les comptes de la société.

Dans ce contexte, les effets de la mise en œuvre de la Directive Européenne sur le Travail Temporaire au sein de chaque pays sont suivis avec attention, une harmonisation des législations s'opérant progressivement.

Nous n'avons pas connaissance d'autres évolutions législatives sur les principales zones d'implantation en Europe pouvant avoir un impact significatif sur les comptes du Groupe.

### **Risque technologique**

L'activité du Groupe n'expose pas celui-ci à un quelconque risque technologique au sens de l'article L. 225-102-2 du Code de Commerce.

## Risque environnemental

Compte tenu de son activité de services, le Groupe n'est pas exposé à un risque environnemental majeur.

Toutefois, dans le cadre de l'entrée en vigueur des dispositions de l'article R225-105 et suivants du Code de commerce, le Groupe présente à l'Assemblée Générale un Rapport sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale comprenant notamment l'ensemble de sa politique environnementale, conformément aux dispositions de l'Article L.225-102-1 du code de Commerce.

## Risque informatique

Afin de garantir la pérennité et la sécurité physique de ses outils de gestion, et plus particulièrement de ses programmes et de ses données informatiques, la société a finalisé un plan de secours et de reprise informatique du centre administratif de SYNERGIE SA, avec une mise en œuvre en 2013.

Les filiales étrangères font l'objet de procédures de sauvegarde des données et des logiciels d'exploitation afin d'assurer la pérennité de leurs systèmes informatiques.

## Assurances et couverture des risques

Les risques exceptionnels sont couverts par des programmes d'assurances négociés par la Direction Générale. Ces programmes sont obligatoires et garantissent un niveau de couverture adapté. Ils sont souscrits auprès d'assureurs et de réassureurs de notoriété internationale.

Les programmes d'assurances couvrent notamment les risques opérationnels suivants :

- les conséquences pécuniaires de la mise en cause de la responsabilité civile des sociétés du Groupe ;
- les domaines spécifiques tels que multirisques locaux, flottes automobiles, parcs informatiques et assurances dirigeants et mandataires sociaux.

## 6. Vie du titre SYNERGIE

### 6.1 Informations générales et évolution du titre

#### Capital social

Le capital social de SYNERGIE SA s'élève à 121.810.000€ et se compose de 24 362 000 actions au nominal de 5€.

Il n'existe aucune valeur mobilière susceptible de donner accès directement ou indirectement au capital de la Société.

#### Cotation

SYNERGIE a été introduite sur le Second Marché de la Bourse de Paris en 1987 et cotée au Compartiment B de NYSE Euronext Paris depuis la réforme des Marchés dans la nouvelle configuration boursière européenne sous le code ISIN FR0000032658.



Durant l'exercice, le cours de l'action a évolué entre un plus bas de 7,06€ (le 2 janvier 2013) et un plus haut de 15,10€ (le 28 novembre 2013). Le dernier cours au 31 décembre 2013 était de 14,59€ (contre 7,06€ le 31 décembre 2012).

Il s'est traité en moyenne 9.810 titres par séance en 2013 contre 5.616 en 2012.

La capitalisation boursière s'élève à 335.704.300 euro au 31 décembre 2013 sur la base du cours moyen des soixante dernières séances de l'année.

SYNERGIE a intégré le SRD Long le 24 décembre 2013.

### Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI (anciennement AFEI) a été signé le 28 janvier 2007 entre la Société, émetteur, et Oddo Midcap, animateur.

### Négociation des actions et droits de vote

Les actions de SYNERGIE sont librement négociables et il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice de droits de vote.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées, pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, ainsi qu'aux actions nominatives attribuées gratuitement en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

### Pacte d'actionnaires

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

### Distribution de dividendes

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes des trois derniers exercices se sont respectivement élevés à :

Exercice	Dividende global	Dividende unitaire	Dividende unitaire rapporté à 24 362 000 actions
2010	7.308.600 €	0,50 €	0,30 €
2011	7.308.600 €	0,30 €	0,30 €
2012	7.308.600 €	0,30 €	0,30 €

*Par suite de la suppression de l'avoir fiscal, les dividendes mis en distribution en 2010, 2011 et 2012 étaient éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158 du CGI.*

## Calendrier des annonces financières

PUBLICATION INFORMATION FINANCIERE	ANNUELS PROVISOIRES	TRIMESTRIELS (T1)	SEMESTRIELS	TRIMESTRIELS (T3)
Date prévisionnelle (*)	9 avril 2014	23 avril 2014	10 septembre 2014	22 octobre 2014
PUBLICATION CHIFFRES D'AFFAIRES	TRIMESTRIEL (T1)	TRIMESTRIEL (T2)	TRIMESTRIEL (T3)	TRIMESTRIEL (T4)
Date prévisionnelle (*)	23 avril 2014	23 juillet 2014	22 octobre 2014	28 janvier 2015
INFORMATIONS INVESTISSEURS	AGO	REUNION ANALYSTES 1	REUNION ANALYSTES 2	VERSEMENT DIVIDENDES
Date prévisionnelle	18 juin 2014	10 avril 2014	11 septembre 2014	27 juin 2014

(\*) après Bourse

## 6.2 Actionnariat

### Pourcentage du capital détenu par les actionnaires ayant une participation significative

En application des dispositions légales, nous vous précisons que la société SYNERGIE INVESTMENT, contrôlée par M. Henri VANEY BARANDE détenait 70,93% du capital et 83,38% des droits de vote exerçables au 31 décembre 2013.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant plus de 5% du capital dans le public.

### Auto contrôle

Au 31 décembre 2013, il existe 350.127 actions d'auto contrôle détenues dont 15.500 dans le cadre du contrat de liquidité et 334.627 au titre du programme de rachat d'actions propres tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale du 20 juin 2013.

## 6.3 Le programme de rachat d'actions propres

Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article 241 du Règlement Général de l'AMF ainsi que du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, la société SYNERGIE a mis en place un programme de rachat de ses propres actions.

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2014, il sera proposé de renouveler au Conseil d'Administration, pour une période de 18 mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 4% du nombre d'actions composant le capital social, soit 974.480 actions sur la base du capital actuel.

Cette autorisation mettrait fin à celle donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2013.

Cette autorisation est destinée à permettre à la société :

- L'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action SYNERGIE par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI (Association Française des Marchés Financiers) reconnue par l'AMF ;
- La conservation d'actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- La remise de titres lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société ;
- L'annulation éventuelle des actions sous réserve de l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte.

La société s'engage ainsi à rester en permanence dans la limite de détention directe ou indirecte de 4% de son capital. Les actions déjà détenues par la Société seront prises en compte pour le calcul de ce seuil. L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange des actions pourront être effectués par tous moyens notamment sur le marché ou de gré à gré et à tout moment (sauf en cas d'offre publique d'échange), dans le respect de la réglementation en vigueur. La part du programme de rachat effectuée par négociation de blocs pourra représenter la totalité du programme.

#### **Nombre de titres et part du capital détenus par SYNERGIE au 7 avril 2014 :**

Au 7 avril 2014, le capital de SYNERGIE était composé de 24.362.000 actions.  
A cette date, la société détenait 343.867 actions propres, soit 1,41% du capital.

#### **Répartition par objectifs des titres de capital détenu directement ou indirectement :**

Au 7 avril 2014, les actions propres détenues par SYNERGIE sont réparties comme suit :

- 9.240 actions acquises au titre de l'animation de marché ;
- 334.627 actions acquises en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe.

#### **Part maximale du capital de la société susceptible d'être rachetée – caractéristiques des titres de capital :**

4% du capital social soit 974.480 actions ordinaires. Compte tenu des actions auto détenues à la date du 7 avril 2014, soit 343.867 actions, le nombre résiduel d'actions susceptibles d'être rachetées est de 630.613, soit 2,59% du capital.

#### **Prix maximum d'achat et montant maximal autorisé des fonds :**

Le prix maximum d'achat proposé serait de 30€ par action.

Le montant maximal consacré aux acquisitions ne pourra dépasser 29.234.400€ sur la base actuelle de 974.480 actions.

Ces modalités soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte seront autorisées jusqu'à la date de renouvellement par l'Assemblée Générale Annuelle et au maximum pour une période de 18 mois à compter de ladite Assemblée Mixte.

Le Conseil d'Administration sera autorisé pendant cette période à acheter et/ou vendre des actions de la Société, dans les conditions déterminées. Il pourra procéder à leur annulation dans un délai maximum de 24 mois.

Les rachats d'actions seront normalement financés sur les ressources propres de la Société ou par voie d'endettement pour les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

### Bilan du précédent programme de rachat

Conformément à l'article L.225-209 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations d'achat d'actions réalisées.

L'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires réunie le 20 juin 2013 a autorisé le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions pour une période de dix-huit mois, soit jusqu'au 19 décembre 2014.

Les tableaux ci-dessous détaillent les opérations réalisées au titre de ce programme de rachat.

### Tableau synthétique

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres : du 6 avril 2013 au 7 avril 2014	
Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte :	1,41%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois :	641.250 (avril 2012)
Nombre de titres détenus en portefeuille :	343.867
Valeur comptable du portefeuille :	3.163.280,90€
Valeur de marché du portefeuille (1) :	6.523.156,99€

(1) sur la base du cours de clôture au 7 avril 2014

	Flux Bruts Cumulés		Positions Ouvertes au jour du descriptif du programme					
	Achats	Ventes	à l'achat			à la vente		
Nombre de titres	234.541	263.064	Calls achetés	Puts vendus	Achats à terme	Calls vendus	Puts achetés	Ventes à terme
dont contrat de liquidité	234.541	263.064						
Cours moyen de la transaction	13,43€	13,24€				NEANT		
Montant	3.150.432,37€	3.483.824,55€						

Les flux mentionnés ont été effectués dans le cadre du contrat de liquidité ayant pour objectif l'animation du marché.

## 6.4 Dispositions relatives à l'épargne salariale

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous précisons qu'aucun salarié de la société ne détient d'actions de notre société dans le cadre des régimes de gestion collective des titres visés par ce texte.

## 7. Autres rappels légaux

### Prise de participation de l'exercice

Aucune prise de participation ou de contrôle visée à l'Article L.233-6 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice 2013.

### Dépenses non-déductibles fiscalement

Les dépenses non déductibles visées à l'Article 39-4 du C.G.I se sont élevées à 78.418€ et l'impôt correspondant à 29.799€.

### Répartition des résultats des comptes sociaux de SYNERGIE SA au cours des cinq derniers exercices

	2009	2010	2011	2012	2013**
Résultat net après impôt	12.182	8.329	9.420	10.319	35.967
Report à nouveau initial *	13.166	17.307	8.811	2.081	4.683
Bénéfice disponible	25.348	25.636	18.231	12.400	40.651
Réserves	3.660	(9.397)	8.960	516	1 798
Dividendes	4.578	7.309	7.309	7.309	7.309
Report à nouveau après affectation	17.110	27.724	1.962	4.576	31.544

\* le poste « report à nouveau initial » des exercices 2009 à 2013 est augmenté des dividendes non distribués, afférents aux actions propres.

\*\* selon affectation du résultat proposée à l'Assemblée Générale du 18 juin 2014.

### Recherche et Développement

Compte tenu de son activité, SYNERGIE n'a pas exposé de frais de recherche et développement, mais a bénéficié des applications informatiques « métier » développées par sa filiale INFORMATIQUE CONSEIL GESTION (ICG) dont elle fait bénéficier les sociétés françaises du Groupe.

## 8. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social (en K€)	76.292	76.292	121.810	121.810	<b>121.810</b>
Nombre d'actions ordinaires existantes (A)	15 258 450	15 258 450	24 362 000	24 362 000	<b>24 362 000</b>
Nombre maximal d'actions futures à créer par souscription d'actions réservées aux salariés (B)	(B)	(B)	(B)	(B)	<b>(B)</b>
<b>Opération et résultats de l'exercice (en K€)</b>					
Produits d'exploitation et financiers	592.836	731.160	864.609	833.451	<b>859.925</b>
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	9.417	14.747	21.596	18.769	<b>37.381</b>
Impôts sur les bénéficiaires	4.399	5.529	7.145	3.021	<b>4.323</b>
Participation des salariés due au titre de l'exercice	634	1.095	2.141	-	<b>-</b>
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	12.182	8.329	9.420	10.319	<b>35.967</b>
Résultat distribué	4.578	7.309	7.309	7.309	<b>7.309</b>
<b>Résultat par action (en €)</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,43	0,56	0,51	0,63	<b>1,36</b>
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	0,80	0,57	0,39	0,42	<b>1,48</b>
Dividende attribué à chaque action*	0,30	0,50	0,30	0,30	<b>0,30 **</b>
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen au cours de l'exercice	17 406	21 297	24 524	23 143	<b>23 220</b>
Montant de la masse salariale (K€)	399.474	496.745	581.547	562.967	<b>574.853</b>
Cotisations sociales et avantages sociaux	122.762	153.000	186.043	178.434	<b>165.980</b>

(A) Les titres inscrits au nominatif pendant une durée de deux ans au moins bénéficient d'un droit de vote double.

(B) Le plan d'offre de souscription d'actions réservé à certaines catégories de salariés est échu depuis le 28 avril 1990.

\* Dividendes calculés sur la base de 24.362.000 depuis 2011, 14 617 200 actions en 2010 (après réduction de capital d'avril 2011) et 15 258 450 en 2009.

\*\* Proposé à l'Assemblée Générale du 18 juin 2014

# Comptes consolidés du Groupe Synergie

## DONNEES FINANCIERES

- *Bilan consolidé*
- *Etat du résultat global consolidé*
- *Tableau des flux de trésorerie*
- *Tableau de variation des capitaux propres*
- *Annexe*

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

## I. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE SYNERGIE

### 1 Bilan consolidé avant affectation

<b>Actif</b>	<b>Notes N°</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
En milliers d'euros			
Ecarts d'acquisition	5	72.603	75.943
Autres immobilisations incorporelles	6	15.969	17.309
Immobilisations corporelles	7	25.382	24.750
Actifs financiers non courants	8	22.037	2.558
Impôts différés actifs	9	2.196	2.317
<b>Actifs non courants</b>		<b>138.188</b>	<b>122.878</b>
Créances clients	10	376.643	339.907
Autres créances	11	25.857	35.836
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	29.036	35.018
<b>Actifs courants</b>		<b>431.535</b>	<b>410.762</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>569.723</b>	<b>533.639</b>

<b>Passif</b>	<b>Notes N°</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
En milliers d'euros			
Capital social	13	121.810	121.810
Primes d'émission et de fusion			
Réserves et report à nouveau		69.329	61.883
Résultat consolidé		32.024	14.798
Intérêts minoritaires		1.882	1.338
<b>Capitaux propres</b>		<b>225.045</b>	<b>199.830</b>
Provisions et dettes pour avantages du personnel	14	5.348	7.695
Dettes financières non courantes	16	8.179	7.696
Impôts différés passifs	9	4.476	5.358
<b>Passifs non courants</b>		<b>18.004</b>	<b>20.749</b>
Provisions pour risques et charges courantes	15	1.330	1.104
Dettes financières courantes	16	2.088	5.090
Concours bancaires courants	15	23.805	25.213
Dettes fournisseurs	17	11.887	12.700
Dettes fiscales et sociales	18	280.745	255.687
Autres dettes	18	6.819	13.266
<b>Passifs courants</b>		<b>326.675</b>	<b>313.060</b>
<b>Total du passif</b>		<b>569.723</b>	<b>533.639</b>



## 2 Etat du résultat global consolidé

### 2.1 Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes N°	31/12/2013	31/12/2012
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	19	<b>1.519.654</b>	<b>1.448.795</b>
Autres produits		1.114	1.118
Achats consommés		(72)	(80)
Charges de personnel	20.1	(1.360.380)	(1.317.390)
Charges externes		(56.016)	(50.737)
Impôts, taxes et versements assimilés		(31.480)	(30.058)
Dotations aux amortissements		(5.303)	(4.958)
Dotations aux provisions	20.2	(5.924)	(5.659)
Autres charges		(14)	(650)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES INCORPORELS</b>		<b>61.578</b>	<b>40.381</b>
Dotations aux amortissements des incorporels, liées aux acquisitions	5.2	(2.179)	(2.379)
Dépréciation des incorporels liée aux acquisitions	5.2	(2.202)	(1.381)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>57.197</b>	<b>36.620</b>
Autres produits et charges opérationnels	20.3	(391)	(906)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>56.806</b>	<b>35.715</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		548	646
Coût de l'endettement financier brut		(1.695)	(2.192)
<b>COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	21	<b>(1.147)</b>	<b>(1.546)</b>
Autres produits et charges financiers	21	(623)	473
Quote part des sociétés mises en équivalence		4	3
<b>RESULTAT NET AVANT IMPOT</b>		<b>55.040</b>	<b>34.645</b>
Charge d'impôt	22	(22.447)	(19.577)
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>		<b>32.594</b>	<b>15.068</b>
<b>Part du groupe</b>		<b>32.024</b>	<b>14.799</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>570</b>	<b>269</b>
<b>Résultat par action (en euro) (*)</b>	23	<b>1,33</b>	<b>0,62</b>
<b>Résultat dilué par action (en euro) (*)</b>	23	<b>1,33</b>	<b>0,62</b>

(\*) rapporté à 24 362 000 actions

## 2.2 Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

En milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2012
<b>Résultat net</b>	<b>32.594</b>	<b>15.068</b>
Profits et pertes résultant de la conversion des comptes des filiales étrangères	(848)	78
Swap	54	97
Contrat de liquidité	174	(65)
<b>Sous total gains et pertes recyclables</b>	<b>(620)</b>	<b>110</b>
Ecarts actuariels nets d'impôt	118	0
<b>Sous total gains et pertes non recyclables</b>	<b>118</b>	<b>0</b>
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(502)</b>	<b>110</b>
<b>Résultat global net</b>	<b>32.092</b>	<b>15.178</b>
Part du Groupe dans le résultat global total	31.501	14.909
Part des minoritaires dans le résultat global total	591	269

## 3 Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	NOTES N°	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net consolidé		32.594	15.068
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		587	462
Amortissements et provisions		9.422	7.205
Autres charges et produits non générateurs de flux à court terme (1)		(19.724)	
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net et impôt</b>		<b>22.878</b>	<b>22.735</b>
Coût de l'endettement financier	21	1.147	1.546
Charge d'impôts	22.1	22.447	19.577
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt</b>		<b>46.472</b>	<b>43.858</b>
Impôts exigibles	22.1	(22.975)	(19.337)
<b>Variation du besoin en fond de roulement</b>	25.1	<b>(5.582)</b>	<b>(9.690)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE NET GENERE PAR L'ACTIVITE</b>		<b>17.915</b>	<b>14.830</b>
Acquisitions d'immobilisations	25.1	(4.872)	(13.530)
Cessions d'immobilisations		26	390
Incidence des variations de périmètre (et compléments de prix)	18	(5.500)	(5.197)
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(10.346)</b>	<b>(18.337)</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(7.201)	(7.190)
Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		(53)	(54)
Rachat d'actions propres		148	(35)
Emissions d'emprunts	16.6		4.330
Remboursements d'emprunts	16.6	(3.890)	(4.284)
Coût de l'endettement financier net	21	(1.147)	(1.546)
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>(12.143)</b>	<b>(8.779)</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>		<b>(4.574)</b>	<b>(12.286)</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	16.3	<b>9.805</b>	<b>22.090</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	16.3	<b>5.231</b>	<b>9.805</b>

(1) part du CICE non imputable en 2014

## 4 Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros								
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto- détenus	Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Total part Groupe	Intérêts mino- ritaires	Total
<b>Situation au 01/01/2012</b>	<b>121.810</b>	<b>6.657</b>	<b>(3.328)</b>	<b>63.277</b>	<b>2.621</b>	<b>191.037</b>	<b>1.169</b>	<b>192.207</b>
Affectation du résultat n-1		471		(471)		-		-
Dividendes				(7.190)		(7.190)	(54)	(7.244)
Opérations sur titres auto- détenus			(35)		(65)	(100)		(100)
Augmentation de capital						-		
Résultat net global de l'exercice				14.798	174	14.972	268	15.240
Variation de périmètre				45	(274)	(229)	(45)	(274)
<b>Situation au 31/12/2012</b>	<b>121.810</b>	<b>7.128</b>	<b>(3.363)</b>	<b>70.460</b>	<b>2.456</b>	<b>198.490</b>	<b>1.338</b>	<b>199.830</b>
<b>Situation au 01/01/2013</b>	<b>121.810</b>	<b>7.128</b>	<b>(3.363)</b>	<b>70.460</b>	<b>2.456</b>	<b>198.490</b>	<b>1.338</b>	<b>199.830</b>
Affectation du résultat n-1		516		(516)		-		-
Dividendes				(7.201)		(7.201)	(53)	(7.254)
Opérations sur titres auto- détenus			148		174	323		323
Augmentation de capital						-		
Résultat net global de l'exercice				32.024	(697)	31.327	591	31.918
Variation de périmètre				223		223	5	228
<b>Situation au 31/12/2013</b>	<b>121.810</b>	<b>7.644</b>	<b>(3.215)</b>	<b>94.990</b>	<b>1.933</b>	<b>223.162</b>	<b>1.882</b>	<b>225.045</b>

## 5 Annexe au bilan et au compte de résultat consolidés

### Principes et méthodes comptables

NOTE  
1

#### 1.1 Contexte Général

Les comptes consolidés au 31 décembre 2013 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration par une délibération en date du 9 avril 2014.

En application du Règlement Européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des Etats membres présentent leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

#### 1.2 Principes et méthodes comptables applicables aux comptes

Compte tenu des prescriptions doctrinales, un reclassement a été effectué sur les postes de bilan au passif, permettant notamment de mettre en évidence les provisions et dettes pour avantage du personnel.

Par rapport au bilan présenté à la clôture du dernier exercice, les modifications suivantes ont été apportées :

- Provisions pour risques et charges ventilées entre provisions pour avantages du personnel et provisions pour risques et charges courantes,
- Participation des salariés affectée en provisions pour avantages du personnel pour la partie à plus d'un an, et dettes fiscales et sociales pour la partie à moins d'un an.

##### 1.2.1 Principes généraux de consolidation

Tous les comptes des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont clos au 31 décembre, à l'exception de la filiale australienne ACORN GLOBAL RECRUITMENT pty, pour laquelle une situation a été établie au 31 décembre 2013.

Les comptes sont présentés en milliers d'euros sauf indications spécifiques.

##### 1.2.2 Méthodes de consolidation

SYNERGIE SA possède directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote de l'ensemble de ses filiales qu'elle consolide selon la méthode de l'intégration globale, à l'exception d'une filiale dont le pourcentage de contrôle est inférieur à 50%, mise en équivalence.

Les opérations internes au Groupe, créances et dettes, produits et charges sont éliminées des comptes consolidés. En cas de fusion entre sociétés du Groupe ou de déconsolidation, les réserves consolidées ne sont pas affectées.

### 1.2.3 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Cela concerne principalement la valorisation des actifs incorporels et la détermination des provisions pour risques et charges. Ces hypothèses et estimations peuvent s'avérer, dans le futur, différentes de la réalité.

### 1.2.4 Ecarts d'acquisition

Le poste « Ecarts d'acquisition » inclut les immobilisations incorporelles comptabilisées sous le poste « fonds commerciaux » dans les comptes sociaux ainsi que les écarts d'acquisition comptabilisés dans le cadre du processus de consolidation.

Ils représentent la différence non identifiable entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs identifiables et des passifs à la date des prises de contrôle, dans la mesure où le Groupe a traité toutes ses acquisitions selon la méthode du « *goodwill* partiel ».

Les évaluations des actifs et passifs identifiables et par voie de conséquence celle des écarts d'acquisition sont opérées, dès la date de première consolidation. Toutefois, sur la base d'analyses et expertises complémentaires, le Groupe peut revoir ces évaluations dans les douze mois qui suivent l'acquisition, les révisions ne pouvant se faire que sur la base d'éléments identifiés au 31 décembre 2013.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an selon IAS 36. Conformément à cette même norme, les frais d'acquisition ne sont plus activés à compter de 2010.

### 1.2.5 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon le modèle de coût historique.

#### Frais de recherche

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

#### Frais de développement

Les frais de développement concernent des logiciels créés en interne ; ils sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité d'utiliser l'immobilisation incorporelle ;
- la disponibilité des ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement et la vente ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les autres frais de développement (création de site internet non marchand, développement de clientèle,...) sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les logiciels sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée. Sont considérés comme des frais de développement, les coûts d'analyse organique, de programmation et de mise en place de la documentation utilisateurs.

### Autres immobilisations incorporelles acquises

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », un actif est une ressource contrôlée par l'entreprise du fait d'événements passés et à partir de laquelle on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Une immobilisation acquise est reconnue dès lors qu'elle est identifiable et que son coût peut être mesuré de façon fiable.

La valorisation de la clientèle et des marques des sociétés acquises est effectuée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ».

La clientèle étant à durée d'utilité définie est amortie. Les marques font l'objet ou non d'un amortissement selon que leur durée d'utilisation est définie ou non définie.

### 1.2.6 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production, lequel comprend les frais d'acquisition pour les immeubles.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon le modèle du coût historique.

Les immobilisations acquises dans le cadre de location financement suivent le même traitement (note n°7.2).

Les amortissements sont calculés essentiellement selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité propre ; les bases amortissables tiennent compte des valeurs résiduelles confirmées par expertise.

Les durées d'utilisation retenues sont généralement les suivantes :

NATURE DE L'IMMOBILISATION	Durées en linéaire
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	
Concessions, Brevets, Droits similaires	1 à 5 ans
Clientèle	10 ans
<b>Immobilisations corporelles</b>	
Constructions	20 à 80 ans
Agencements et aménagements des constructions	7 à 10 ans
Matériel et outillage	5 ans
Installations générales	7 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier	10 ans

Compte tenu de l'activité du Groupe et des actifs corporels détenus, aucun composant significatif n'a été identifié, à l'exception de ceux concernant la filiale immobilière SYNERGIE PROPERTY.

### 1.2.7 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

La valeur d'utilité de chacun de ces actifs est déterminée par référence aux flux futurs de trésorerie nets actualisés des UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) auxquelles ils appartiennent.

Les flux nets de trésorerie sont estimés selon des méthodes décrites en note n°5.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes de celles générées par d'autres Groupes d'actifs. Elles sont déterminées essentiellement sur une base géographique par référence aux marchés dans lesquels opère notre Groupe.

### 1.2.8 Créances clients et reconnaissance des produits

Les créances clients sont comptabilisées pour leur montant nominal.

Lorsque les événements en cours rendent incertain le recouvrement de ces créances, celles-ci font l'objet d'une dépréciation différenciée selon la nature du risque (retard de règlement ou contestation de la créance, redressement judiciaire ou liquidation de biens), les différences usuelles de règlement dans les divers pays où le Groupe est implanté, la situation de chaque client et la part couverte par l'assurance.

Les produits de la société sont enregistrés au fur et à mesure de la réalisation des prestations de mise à disposition de personnel du Groupe. Cette procédure permet d'appliquer strictement les règles de séparation des exercices.

Les prestations relatives aux activités de recrutement hors Travail Temporaire sont comptabilisées à l'avancement. Cette activité reste non significative à l'échelle du Groupe.

### 1.2.9 Charge d'impôt

La charge d'impôt regroupe l'impôt sur les bénéfices exigible et l'impôt différé sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et les valeurs consolidées, ainsi que sur les retraitements effectués dans le cadre du processus de consolidation.

Elle intègre également la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE en France) et diverses taxes assimilées (IRAP en Italie).

Lorsque les perspectives à court terme des sociétés du Groupe le permettent, des impôts différés actifs, dont la récupération est probable, sont comptabilisés.

La fiscalité différée, liée à l'activation des déficits fiscaux, a été retraitée en faisant usage pour les sociétés du taux d'impôt sur les sociétés de droit commun connu à la date de clôture. Les impôts différés actifs et passifs résultant de décalages temporaires sont comptabilisés, pour les sociétés françaises suivant la méthode du report variable en incluant également la contribution sociale de 3,3% et la taxation exceptionnelle de 10,7% sur l'impôt sur les bénéfices. Ils correspondent à la constatation de l'incidence des décalages existants entre la

comptabilisation de certains produits et charges et leur prise en compte pour la détermination du résultat fiscal.

D'autre part, les déficits fiscaux ne sont pris en compte pour la détermination de l'actif fiscal latent que lorsqu'ils présentent une forte probabilité d'imputation sur les profits taxables futurs.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés conformément à la norme IAS 12.

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été analysé au regard des normes IAS 19 et IAS 20 ; il a en conséquence été comptabilisé en diminution des dépenses de personnel.

#### 1.2.10 Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des éléments liquides et dont les variations de juste valeur sont non significatives tels que les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie, dans la mesure où elles répondent aux conditions définies par l'AFTE et l'AFG validées par l'AMF.

La comptabilité de couverture a été pratiquée sur un swap, avec juste valeur par les capitaux propres, dans la mesure où l'efficacité de la couverture a pu être démontrée. Ce swap a été dénoué à la clôture de l'exercice 2013.

#### 1.2.11 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque l'entreprise a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de celle-ci peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'échéance attendue de la provision est à plus d'un an, le montant de celle-ci est actualisé.

#### 1.2.12 Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un calcul prenant en compte des hypothèses de progression de salaire, d'espérance de vie et de rotation des effectifs.

Ces évaluations, qui concernent les indemnités de fin de carrière en France, sont effectuées tous les trimestres.

La provision est égale à l'excédent de l'engagement par rapport à l'épargne retraite constituée auprès d'un organisme extérieur. Cette épargne génère des produits financiers à un taux estimé à 3,50% en 2013.

Les conséquences pour le Groupe de l'Amendement à la norme IAS19, applicables pour la première fois en 2013 sont exposées dans la note 1.3.

#### 1.2.13 Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres, conformément à la norme IAS 32. Le résultat de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en variation des capitaux propres.



### 1.2.14 Informations sectorielles

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle a été organisée conformément aux éléments de reporting présentés au principal décideur opérationnel. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe. Ces informations sont détaillées dans la note n°23.

### 1.2.15 Méthodes de conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Concernant les filiales étrangères, la méthode de conversion retenue pour les comptes en devises est la méthode dite du taux de clôture, consistant à convertir au cours de clôture les comptes de bilan hors capitaux propres et au cours moyen de la période le compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en capitaux propres.

### 1.2.16 Instruments financiers

Dans le cadre de l'information financière requise par la norme IFRS 7, et conformément à la norme IAS 39, les instruments financiers du Groupe sont comptabilisés comme suit :

En milliers d'euros		Traitement Comptable IAS 39*					
	Catégorie IAS 39	Notes	Valeur N° comptable 2013	Coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur 2013
<b>ACTIFS</b>							
<b>Créances commerciales</b>							
Créances clients et comptes rattachés	Prêts & Créances	10	376.643	✓			376.643
<b>Instruments dérivés non documentés comme couverture</b>							
Autres actifs financiers	NA				✓		
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts & Créances			✓			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>							
	Juste valeur par résultat	12	29.036		✓		29.036
<b>PASSIFS</b>							
<b>Dettes financières</b>							
Emprunts et autres dettes financières	Passif financier au coût amorti	16	34.072	✓			34.072
Instrument de couverture			0			✓	0
<b>Dettes commerciales</b>							
Fournisseurs et comptes rattachés	Passif financier au coût amorti	17	11.887	✓			11.887
<b>Dettes sur titres de participation</b>							
			1.635		✓		1.635
<b>Instruments dérivés non documentés comme couverture</b>							
Autres Passifs financiers	Passif financier au coût amorti			✓			

\* ✓ traitement comptable retenu

Parmi les équivalents de trésorerie, 9.449K€ correspondent à des OPCVM de trésorerie cotés sur un marché actif (niveau 1).

Les instruments financiers à l'exception de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont, au regard de la norme IFRS 7, considérées comme des données de niveau 3 ; il s'agit notamment des créances commerciales, des emprunts et des dettes financières et des créances commerciales.

La juste valeur des créances clients, compte tenu des échéances courtes de paiement des créances, est assimilée à leur valeur nominale.

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme et soumis à un risque faible de variation de valeur. Ces placements de trésorerie sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier ; la juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

L'état de variation des dépréciations sur actifs financiers est le suivant :

En milliers d'euros	2012	Dotations	Reprises	Sorties	2013
Actifs financiers non courants	643		629		14
Créances clients	16.920	6.095	3.016	22	19.976
Autres créances	1.186		162		1.024
Trésorerie et instruments de trésorerie	-				-
Autres actifs financiers courants	-				-
<b>TOTAL</b>	<b>18.748</b>	<b>6.095</b>	<b>3.807</b>	<b>22</b>	<b>21.014</b>

## 1.3 Evolution des normes, amendements, interprétations publiés et adaptation à SYNERGIE

### 1.3.1 Entrant en vigueur en 2013

#### Amendement à la norme IAS 1 - Présentation des états financiers

Cet amendement prescrit de distinguer dans l'état du résultat global, les autres éléments du résultat global recyclables et les autres éléments du résultat global non recyclables.

Ce changement de présentation a été introduit dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

#### Amendement à la norme IAS 19 - Avantages au personnel

L'amendement à cette norme, approuvé par l'Union Européenne, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

La première application de cette norme par le groupe aux comptes consolidés clos au 31 décembre 2013 a conduit à constater les « écarts actuariels » directement en capitaux propres pour un montant de 114K€ net d'impôt. Il s'agit d'un changement de méthode dont l'incidence est non significative.

#### IFRS 13 – Mesure de la juste valeur

Cette norme, approuvée par l'Union Européenne dans un règlement du 11 décembre 2012, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il s'agit d'une norme proposant une méthodologie d'approche de la juste valeur. Elle concerne notamment l'évaluation des actifs immobiliers, des instruments financiers et des actifs incorporels identifiables.

Ces changements méthodologiques ont été jugés non significatifs dans la mesure où les actifs immobiliers et les actifs incorporels ont été acquis pour l'essentiel avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Pour ce qui concerne les instruments financiers, les OPCVM sont des actifs de niveau 1 cotés sur un marché actif pour lesquels la norme n'induit pas de changement d'approche.

## Amendement à la norme IAS 12 - Impôt sur les bénéfices

Cet amendement, approuvé par l'Union Européenne, est applicable de façon obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

Cet amendement n'a pas d'incidence significative pour SYNERGIE, dans la mesure où il concerne plus particulièrement le traitement des impôts différés pour les entités détenant des immeubles de placement évalués selon le modèle de juste valeur, ce qui n'est pas le cas du groupe.

### 1.3.2 Non encore entrées en vigueur en 2013 mais applicables par anticipation

#### Normes « de consolidation »

L'IASB a publié en Mai 2011 une série de normes (IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 28R) venant remplacer totalement ou partiellement ou amender certaines normes existantes (IAS 27, IAS 31, IAS 28) ; l'Union Européenne a approuvé ces normes mais a reporté le caractère obligatoire de leur application aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Leur application ne devrait pas avoir d'incidence notable pour le Groupe en matière d'évaluation et de présentation des comptes consolidés. Elles concernent :

- IFRS-10 Consolidation des comptes / définition du contrôle ;
- IFRS 11 Accords conjoints ; abandon de la méthode d'intégration proportionnelle ;
- IAS 28R Investissements dans les entreprises associées et les co-entreprises ;
- IFRS 12 Communication sur les intérêts détenus dans d'autres entités.

#### Autres normes

#### IFRS 9 – Instruments financiers

Cette norme est destinée à remplacer la norme IAS 39.

Un premier segment a été publié en novembre 2009 par l'IASB et un deuxième en octobre 2010.

L'application anticipée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 permise par l'IASB est cependant impraticable en l'absence d'un règlement de l'Union Européenne qui ne devrait intervenir que lorsque la norme IFRS 9 sera considérée comme complète.

NOTE  
2

## Evolution du périmètre de consolidation

### 2.1 Intégration de SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS (SIES)

La société holding de droit espagnol, SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS, filiale à 100% de SYNERGIE SA et créée en décembre 2012, a clôturé son premier exercice social le 31 décembre 2013 et été intégrée au périmètre de consolidation en 2013. Elle a fait l'objet d'apports de titres de sociétés déjà contrôlées par SYNERGIE SA qui n'ont pas eu d'effet sur le pourcentage de contrôle et d'intérêt du Groupe pour ces sociétés.

## 2.2 Liquidations amiables

La société de droit portugais INTERHUMAN Portugal, en sommeil et la société de droit français PLATEFORME LAFFITTE, précédemment mise en équivalence ont fait l'objet de liquidations amiables au cours de l'exercice 2013, qui ont conduit à leur déconsolidation.

Il n'y a eu aucune autre variation de périmètre de consolidation.

NOTE  
3

### **Renseignements concernant les sociétés consolidées**

---

Les renseignements concernant les sociétés consolidées sont communiqués dans le tableau ci-dessous, étant précisé que le GIE ISGSY, entièrement contrôlé par les sociétés du Groupe, accueille les services administratifs d'intérêt général.

SOCIETES CONSOLIDEES	SIEGE SOCIAL	N° SIREN (1)	% DE CONTRÔLE REVENANT A SYNERGIE		% D'INTERET REVENANT A SYNERGIE		METHODE DE CONSOLIDATION (2)	
			2013	2012	2013	2012	2013	2012
<b>SOCIETE MERE</b>								
SYNERGIE S.A.	PARIS 75016	329 925 010						
<b>FILIALES FRANCAISES</b>								
AILE MEDICALE	PARIS 75016	303 411 458	99,93	99,93	99,93	99,93	GLOB	GLOB
SYNERGIE CONSULTANTS	PARIS 75016	335 276 390	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE FORMATION	PARIS 75016	309 044 543	100,00	99,91	100,00	99,91	GLOB	GLOB
INTERSEARCH France	PARIS 75016	343 592 051	99,98	99,88	99,98	99,88	GLOB	GLOB
SYNERGIE INSERTION	PARIS 75016	534 041 355	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
INFORMATIQUE CONSEIL GESTION	PARIS 75016	317 193 571	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE PROPERTY	PARIS 75016	493 689 509	99,99	99,99	99,99	99,99	GLOB	GLOB
SNC PLATEFORME LAFFITTE	PARIS 75009	491 104 881		44,27		44,27		MEQ
<b>FILIALE COMMUNE</b>								
I.S.G.S.Y.	PARIS 75016	382 988 076	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALES ETRANGERES</b>								
SYNERGIE ITALIA SPA	TURIN Italie		85,00	85,00	85,00	85,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE BELGIUM	ANVERS Belgique		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE s.r.o	PRAGUE République Tchèque		99,85	98,85	99,85	98,85	GLOB	GLOB
SYNERGIE TEMPORARY HELP	PRAGUE République Tchèque		98,00	98,00	98,00	98,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS (SIES)	BARCELONE Espagne		100,00		100,00		GLOB	
<b>FILIALES SIES</b>								
SYNERGIE TT	BARCELONE Espagne		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE E.T.T.	PORTO Portugal		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE Travail Temporaire	ESCH/ALZETTE Luxembourg		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE PARTNERS Luxembourg	ESCH/ALZETTE Luxembourg		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
GESTION HUNT	MONTREAL Canada		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
ACORN (SYNERGIE) UK	NEWPORT Royaume-Uni		94,22	94,22	94,22	94,22	GLOB	GLOB
G M W	KARLSRUHE Allemagne		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE SUISSE	LAUSANNE Suisse		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE HUMAN RESOURCES	SCHIJNDEL Pays Bas		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB

(1) N°SIREN : numéro d'identification au répertoire national des entreprises

(2) Méthode de consolidation : intégration globale soit GLOB en abrégé ou mise en équivalence soit MEQ en abrégé

(3) Les engagements de rachats auprès des actionnaires minoritaires (Acorn UK et ses filiales en 2013) n'ont pas été considérés comme des intérêts donnant contrôle dans ce tableau ; par contre ils ont été considérés comme tels dans le bilan.

SOCIETES CONSOLIDEES	SIEGE SOCIAL	N° SIREN (1)	% DE CONTRÔLE REVENANT A SYNERGIE		% D'INTERET REVENANT A SYNERGIE		METHODE DE CONSOLIDATION (2)	
			2013	2012	2013	2012	2013	2012
<b>FILIALE SYNERGIE FORMATION</b>								
EURYDICE PARTNERS	PARIS 75016	422 758 557	100,00	90,00	100,00	90,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE SYNERGIE PRAGUE</b>								
SYNERGIE SLOVAKIA	BRATISLAVA Slovaquie		34,00	34,00	33,61	33,61	MEQ	MEQ
<b>FILIALE SYNERGIE ITALIA SPA</b>								
SYNERGIE H R SOLUTIONS	TURIN Italie		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE SYNERGIE TT</b>								
SYNERGIE HUMAN RESOURCES SOLUTIONS	BARCELONE Espagne		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE SYNERGIE HRS</b>								
INTERHUMAN Espagne	BARCELONE Espagne		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE SYNERGIE E.T.T.</b>								
SYNERGIE OUTSOURCING	PORTO Portugal		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
INTERHUMAN Portugal	LISBONNE Portugal			100,00		100,00		GLOB
<b>FILIALES ACORN (SYNERGIE)</b>								
<b>UK</b>								
ACORN RECRUITMENT	NEWPORT Royaume-Uni		100,00	100,00	94,22	94,22	GLOB	GLOB
ACORN LEARNING SOLUTIONS	NEWPORT Royaume-Uni		70,00	70,00	65,96	65,96	GLOB	GLOB
EXXELL	NEWPORT Royaume-Uni		90,00	90,00	84,80	84,80	GLOB	GLOB
ACORN GLOBAL RECRUITMENT	NEWPORT Royaume-Uni		100,00	100,00	94,22	94,22	GLOB	GLOB
CONCEPT STAFFING	NEWPORT Royaume-Uni		100,00	100,00	94,22	94,22	GLOB	GLOB
<b>FILIALES S H R BV</b>								
SYNERGIE LOGISTIEK BV	SCHIJNDEL Pays Bas		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE INTERNATIONAL BV	SCHIJNDEL Pays Bas		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE SYNERGIE BELGIUM</b>								
SYNERGIE SERVICES	ANVERS Belgique		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE ACORN GLOBAL RECRUITMENT</b>								
ACORN GLOBAL RECRUITMENT pty	PERTH Australie		95,00	95,00	89,51	89,51	GLOB	GLOB

(1) N° siren : numéro d'identification au répertoire national des entreprises

(2) Méthode de consolidation : intégration globale soit GLOB en abrégé ou mise en équivalence soit MEQ en abrégé

NOTE  
4**Sociétés non consolidées**

Société	% détenu	Résultat exercice 2013	Valeur nette comptable des titres
STAFF PERSONNAL CONSULTING	100,00	NC	58

STAFF PERSONNAL CONSULTING, filiale de G M W (Allemagne) est une société sans activité en 2013.

**Notes annexes aux comptes de bilan**NOTE  
5**Écarts d'acquisition et autres incorporels liés aux acquisitions****5.1 Variation des écarts d'acquisition**

En milliers d'euros	2012	Augmentation	Diminution	2013
Ecart d'acquisition sur titres	69.910		3.200	66.711
Fonds de commerce	6.032		140	5.892
<b>Survaleurs nettes</b>	<b>75.943</b>	<b>-</b>	<b>3.340</b>	<b>72.603</b>

La diminution des écarts d'acquisition et fonds de commerce concerne la variation de conversion pour 677K€, celle des engagements de rachat pour 370K€ ainsi qu'une dépréciation de *goodwill* pour 2.152K€.

**5.2 Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions**

Les méthodes de valorisation des marques et clientèles sont celles décrites dans la note n°1.2.5. La valeur recouvrable des UGT a été déterminée sur la base de leur valeur d'utilité.

Pour la détermination de la valeur d'utilité, la méthodologie suivante a été retenue :

- Projection des flux de croissance pour l'année 2014 sur la base du budget opérationnel des différentes UGT approuvé par la direction ;
- Projection des flux de trésorerie basés sur les budgets financiers sur 4 ans approuvés par la direction, en tenant compte des perspectives économiques dans les zones géographiques concernées ;
- Au-delà de 5 ans, les projections futures de trésorerie sont extrapolées avec un taux de progression constant de 2% ;
- Les flux de trésorerie sont ensuite actualisés selon un taux différencié par UGT. Les taux d'actualisation Groupe retenus sont déterminés selon un taux qui tient compte d'un taux sans risque (OAT 10 ans), d'une prime de risque de marché ; une prime de risque complémentaire peut être appliquée lorsque le différentiel d'inflation significatif a été constaté avec le taux France (Royaume-Uni) ou pour certaines petites filiales à clientèle plus concentrée (France GRH).

Les taux d'actualisation après impôt sont appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables comparables à celles obtenues en utilisant un taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par l'IAS 36.

Les différents paramètres utilisés sont synthétisés dans le tableau suivant :

UGT	Taux à 4 et 5 ans	Taux au-delà de 5 ans	Taux d'actualisation	Taux d'ebit
Royaume-Uni	5%	2%	9,82%	variable
Pays-Bas	5%	2%	9,21%	selon le
France TT	5%	2%	6,80%	pays
France GRH	5%	2%	8,80%	et l'année
Belgique	5%	2%	7,62%	
Suisse	5%	2%	6,35%	
Italie	5%	2%	9,23%	
Espagne	5%	2%	10,46%	
Portugal	5%	2%	8,26%	
Canada	5%	2%	7,12%	
Allemagne	5%	2%	8,05%	
Autres	5%	2%	8,05%	

Les conséquences d'une modification des paramètres présentés ci-dessus sur la dépréciation des écarts d'acquisition ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité en testant :

- la diminution du taux de croissance de 1% ;
- l'augmentation du taux d'actualisation de 0,5%.

L'augmentation du taux d'actualisation de 0,5%, conjointement à une diminution du taux de croissance à l'infini de 1% conduirait à une dépréciation supplémentaire de 1.485K€ qui se répartit comme suit :

En milliers d'euros	
France	-
Europe du Sud	-
Europe du Nord et de l'Est	1 485
Canada	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 485</b>

- la diminution du taux d'ebit

Une dépréciation supplémentaire de 1.104K€ serait constituée si le taux d'ebit diminuait de 18% ; elle se répartirait comme suit :

En milliers d'euros	
France	-
Europe du Sud	-
Europe du Nord et de l'Est	1 104
Canada	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 104</b>



L'impact sur les comptes d'actif des amortissements et dépréciations comptabilisés sur les incorporels liés aux acquisitions est le suivant :

En milliers d'euros	2013	2012
Amortissements des incorporels liés aux acquisitions	1.967	2.375
Dépréciation des incorporels liés aux acquisitions	211	930
Dépréciation des écarts d'acquisition	2.153	452
<b>Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions</b>	<b>4.331</b>	<b>3.757</b>

L'impact sur le compte de résultat, compte tenu des cours de conversion, est de même niveau que celui mentionné sur le tableau précédent.

Dans les augmentations de dépréciation, ont été constatées la dépréciation du *goodwill* de SYNERGIE SUISSE pour 2.000K€.

Conformément au paragraphe 134 de la norme IAS 36, sont communiquées ci-après les informations concernant les valeurs comptables des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ainsi que les hypothèses clés ayant permis de déterminer ces valeurs.

Les valeurs comptables de ces actifs après constatation des dépréciations sont les suivantes :

UGT En milliers d'euros	Ecarts d'acquisition	Marques	Clientèles
Allemagne	18.018	277	6.781
Royaume-Uni	19.909	452	619
Pays-Bas	11.001		1.286
France	7.199	320	2.325
Belgique	6.493		
Suisse	3.093		
Canada	2.059	1.397	302
Italie	2.773		
Espagne	521		
Autres	1.536		
<b>Total</b>	<b>72.603</b>	<b>2.446</b>	<b>11.314</b>

NOTE  
6

## Autres immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2012	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2013
Logiciels et licences	5.742		661	59	6.344
Clientèle	26.655		894	268	27.281
Marques	4.830			195	4.635
Droits aux baux	633			4	629
<b>TOTAL</b>	<b>37.860</b>	<b>-</b>	<b>1.555</b>	<b>526</b>	<b>38.889</b>

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2012	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2013
Logiciels et licences	4.306		448	2	4.752
Clientèle	9.759		1.698	64	11.393
Marques	780		166	7	939
Droits aux baux	-				-
<b>TOTAL</b>	<b>14.845</b>	<b>-</b>	<b>2.312</b>	<b>73</b>	<b>17.084</b>

Les variations des dépréciations s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2012	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2013
Logiciels et licences	-				-
Clientèle	4.640			66	4.574
Marques	1.054		211	15	1.250
Droits aux baux	12				12
<b>TOTAL</b>	<b>5.706</b>	<b>-</b>	<b>211</b>	<b>81</b>	<b>5.836</b>

Les valeurs nettes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2013	2012
Logiciels et licences	1.592	1.436
Clientèle	11.314	12.257
Marques	2.446	2.996
Droit aux baux	617	621
<b>TOTAL</b>	<b>15.969</b>	<b>17.310</b>

Le poste « Marques » est représentatif des marques identifiées par le Groupe.

Les logiciels comprennent l'écart d'évaluation dégagé lors de l'acquisition de la société I.C.G, soit une valeur brute de 897K€, intégralement amortie.

Les clientèles et marques des sociétés acquises sont susceptibles de faire l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilité estimée, dans les conditions exposées dans la note n°1.2.5.

Le fonds de commerce de la société espagnole SOLEMPLEO, a été repris par SYNERGIE TT ESPANA à compter de novembre 2013. Cette acquisition n'a pas eu d'effet significatif sur le résultat consolidé en 2013, le chiffre d'affaires intégré s'étant élevé à 1.760K€ sur deux mois.

Les effets sur le bilan au 31 décembre 2013 étant les suivants :

Clientèle	736
Autres immobilisations	14
Prix payé	670

NOTE  
7

## Immobilisations corporelles

### 7.1 Analyse du poste par catégorie

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2012	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2013
Terrains constructions, installations techniques	15.277			20	15.257
Agencements, mobilier, matériel de bureau & informatique	32.048		6.454	5.915	32.587
<b>TOTAL</b>	<b>47.325</b>	<b>-</b>	<b>6.454</b>	<b>5.935</b>	<b>47.844</b>
dont immobilisations en location financement	5.520		3.557	3.368	5.709

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2012	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2013
Terrains constructions, installations techniques	850		245	19	1.076
Agencements, mobilier, matériel de bureau & informatique	21.725		4.576	4.915	21.386
<b>TOTAL</b>	<b>22.575</b>	<b>-</b>	<b>4.821</b>	<b>4.934</b>	<b>22.462</b>
dont immobilisations en location financement	3.444		2.013	3.170	2.287

Les valeurs nettes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2013	2012
Terrains constructions, installations	14.181	14.427
Agencements, mobilier, matériels de bureau & informatique	11.201	10.323
<b>TOTAL</b>	<b>25.382</b>	<b>24.750</b>
dont immobilisations en location financement	3.422	2.076

## 7.2 Contrats de location-financement

Le traitement des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location financement concerne principalement le matériel informatique, les véhicules de tourisme et le matériel de bureau.

La valeur brute de ce type d'immobilisations s'élève à la clôture de l'exercice à 5.709K€ et la valeur nette à 3.422K€.

Les immobilisations détenues en location financement ont fait l'objet d'une dotation aux amortissements pour 2.013K€. Les charges financières sur ces contrats s'élèvent à 88K€.

## 7.3 Ventilation des immobilisations corporelles nettes par zone monétaire

En milliers d'euros	2013	2012
Zone euro	24.212	23.627
Hors zone euro	1.170	1.123
<b>TOTAL</b>	<b>25.382</b>	<b>24.750</b>

**Actifs financiers non courants****8.1 Détail des comptes de bilan**

En milliers d'euros	Montants bruts	Provisions	Montants nets	Montants nets
	2013		2013	2012
Titres mis en équivalence	84		84	86
Autres titres de participation	58		58	158
Autres titres immobilisés	62	13	49	51
Prêts	112		112	182
Autres actifs financiers	21.734		21.734	2.081
<b>TOTAL</b>	<b>22.050</b>	<b>13</b>	<b>22.037</b>	<b>2.558</b>

Les autres titres immobilisés correspondent à des participations inférieures à 20%.

Les autres actifs financiers sont constitués principalement de la créance CICE non imputable sur l'Impôt Société en 2014, ainsi que des dépôts de garantie sur loyers commerciaux.

**8.2 Commentaires sur les titres de participation**

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans une société qui n'a pas été consolidée pour les raisons mentionnées en note n°4.

Cette société n'a pas de caractère significatif à l'échelle des comptes consolidés et le Groupe n'a souscrit aucun engagement particulier à son profit qui pourrait l'engager au-delà de la valeur des titres détenus.

SYNERGIE SLOVAKIA, détenue à 34% est mise en équivalence, la quote-part du résultat 2013 étant venue en augmentation de la valeur brute des titres détenus.

**8.3 Variation des actifs financiers non courants**

En milliers d'euros	2012	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	2013
	Autres titres de participation		244	5	107
Autres titres immobilisés	662		600	62	
Prêts et autres	2.295		19.724	173	21.846
<b>TOTAL</b>	<b>3.201</b>	<b>-</b>	<b>19.729</b>	<b>880</b>	<b>22.050</b>

L'augmentation des autres actifs financiers non courants en 2013 se compose essentiellement de la créance CICE créée en 2013 qui a fait l'objet d'une actualisation, en fonction des perspectives de consommation et du taux de référencement bancaire de ce type de créance.

NOTE  
9

## Impôts différés

En milliers d'euros	2013	2012	VARIATION
<b>Actif fiscal différé crée au titre de :</b>			
Déficits fiscaux reportables	430	669	(239)
Décalages temporaires	1.766	1.649	117
<b>Total actif fiscal latent</b>	<b>2.196</b>	<b>2.318</b>	<b>(122)</b>
Passif fiscal latent	4.476	5.358	(882)
<b>TOTAL</b>	<b>(2.280)</b>	<b>(3.040)</b>	<b>760</b>

Dans un souci de prudence, certains déficits fiscaux reportables au taux de droit commun n'ont pas été retenus. L'économie d'impôt correspondante se serait élevée à 904K€, dont 124K€ afférant à l'exercice 2013.

Les déficits fiscaux activés, qui s'élèvent à 430K€, ont pour horizon respectif :

En milliers d'euros	2014	2015	Total
<b>Synergie Services (Belgique)</b>	98	18	116
<b>Synergie Portugal</b>	28	91	119
<b>Synergie Espagne</b>	51	0	51
<b>Synergie Luxembourg</b>	37	107	144
<b>TOTAL</b>	<b>214</b>	<b>216</b>	<b>430</b>

Echéancier du montant des déficits non activés par date d'expiration :

En milliers d'euro	
<b>2014</b>	42
<b>1 an &lt;&lt; 5 ans</b>	204
<b>&gt; 5 ans</b>	207
<b>Illimité</b>	451
<b>TOTAL</b>	<b>904</b>

Les impôts différés passifs d'un montant total de 4.476K€ concernent essentiellement les marques et clientèles nets des amortissements pratiqués depuis l'acquisition (3.039K€) et les amortissements dérogatoires (1.033K€).

NOTE  
10

## Créances clients

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2013	2012
Clients	389.237	349.677
Factures à établir	7.382	7.150
Dépréciation	(19.976)	(16.920)
<b>TOTAL</b>	<b>376.643</b>	<b>339.907</b>

Les méthodes utilisées pour l'évaluation des créances clients sont décrites en note n°1.2.8. Le risque client est limité dans la mesure où seul un client représente plus de 1% du chiffre d'affaires du Groupe.

L'analyse des créances clients en fonction des retards de paiement est la suivante :

En milliers d'euros	2013	2012
<b>Montant des créances clients arrivées à échéance, non dépréciées :</b>		
Echues, moins 90 jours	56.226	47.756
Echues, entre 90 et 180 jours	7.288	7.283
Echues, plus de 180 jours	5.381	6.261
<b>TOTAL</b>	<b>68.896</b>	<b>61.300</b>

NOTE  
11

## Etat des échéances des actifs courants à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros	Montants Nets		< 1an		>1an	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
<b>Actif courant</b>						
Clients douteux ou litigieux	5.214	4.018			5.214	4.018
Autres créances clients	371.429	335.889		335.889		
<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>376.643</b>	<b>339.907</b>	<b>-</b>	<b>335.889</b>	<b>5.214</b>	<b>4.018</b>
Personnel et comptes rattachés	430	5.445	430	5.445		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	10.745	12.451	10.743	12.451	2	
Impôts sur les bénéfiques	4.067	7.666	4.063	7.666	4	
Autres impôts et taxes	4.479	4.062	4.479	4.062		
Débiteurs divers	2.335	2.948	2.323	2.948	12	
Charges constatées d'avance	3.800	3.262	3.800	3.262		
<b>SOUS-TOTAL 2</b>	<b>25.857</b>	<b>35.836</b>	<b>25.839</b>	<b>35.836</b>	<b>18</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>402.499</b>	<b>375.744</b>	<b>25.839</b>	<b>371.726</b>	<b>5.232</b>	<b>4.018</b>

La variation de la dépréciation des actifs financiers est mentionnée dans la note 1.2.16.

L'impôt sur les bénéfiques correspond essentiellement à la part du CICE imputable sur 2014.

NOTE  
12

## Actifs financiers courants et trésorerie

En milliers d'euros	2013	2012
<b>Actifs financiers courants</b>		
<b>Trésorerie et équivalents</b>		
Valeurs mobilières de placement	9.449	15.380
Dépôts à terme	1.900	1.900
Disponibilités	17.687	17.738
<b>TOTAL</b>	<b>29.036</b>	<b>35.018</b>

Conformément à la norme IAS 7, les OPCVM (9,4M€) et les dépôts à terme (1,9M€) ont été classés en trésorerie et équivalents de trésorerie du fait de leur liquidité (possibilité de les céder à tout moment) et de l'absence de risque de perte.

Ils sont évalués à la juste valeur à la clôture de l'exercice.

Les dépôts et comptes à terme octroyés au cours des exercices 2012 et 2013 ont eu des durées d'un mois maximum.

NOTE  
13

## Capitaux propres

### 13.1 Capital social

Le capital est composé au 31 décembre 2013 de 24.362.000 actions au nominal de 5€.

Les actions bénéficient d'un droit de vote double lorsqu'elles sont maintenues au nominatif pendant deux ans au moins.

### 13.2 Actions propres

L'animation du titre est confiée à un prestataire de services, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association des Entreprises d'Investissement « AFEI », reconnue par l'AMF.

Au 31 décembre 2013, SYNERGIE détient deux catégories d'actions propres :

- celles acquises dans le cadre du contrat de liquidité (15.500 actions soit 0,07% du capital social) ;
- celles acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale du 20 juin 2013 (334.627 actions soit 1,37% du capital social).

Les cessions de 2013 ont dégagé une plus value de 174K€ inscrite dans les réserves.

La valeur des actions propres constatée en diminution des capitaux propres s'élève à 3.215K€ au 31 décembre 2013.

NOTE  
14

## Provisions et dettes pour avantages du personnel

### 14.1 Détail des provisions

En milliers d'euros	2013	2012	variation
Ind. de départ en retraite	2.092	2.073	19
Indemnités Allemagne	313	304	9
TFR Italie	198	222	(24)
<b>Total provisions pour avantage au personnel</b>	<b>2.603</b>	<b>2.599</b>	<b>4</b>
Participation des salariés +1an	2.745	5.096	(2.351)
<b>TOTAL</b>	<b>5.348</b>	<b>7.695</b>	<b>(2.347)</b>

L'ensemble des provisions et dettes pour avantages du personnel ci-dessus a fait l'objet d'une actualisation.

## 14.2 Information sur les avantages du personnel

La provision pour engagements de retraite des salariés permanents en France a les caractéristiques suivantes :

- population jeune ;
- taux d'actualisation (base iBoxx 50)
- couverture partielle par l'épargne retraite précédemment versée.

Une variation de +0,5% du taux d'actualisation a un impact de -114K€ sur l'estimation de la provision et une variation de -0.5% un impact de +107K€.

Les avantages du personnel des filiales étrangères autres que ceux couverts par des provisions ne sont pas significatifs.

En milliers d'euros	2013	2012
Valeur actualisée des droits	2.335	2.314
Droits couverts par les actifs financiers	(243)	(241)
<b>ENGAGEMENT NET COMPTABILISE</b>	<b>2.092</b>	<b>2.073</b>

Les indemnités de départ en retraite versées en 2013 se sont élevées à 50K€ contre 34K€ en 2012.

Compte tenu des évolutions législatives en France, la provision a été estimée à compter de 2010 sur la base d'un départ moyen à 65 ans contre 63 ans précédemment.

Au 31 décembre 2013, la variation de provision pour indemnités de départ (France et Italie) s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	brut
Coût des services rendus	108
Coût financier	81
Ecart actuariel (1)	(192)
Variation de la couverture épargne retraite	(2)
<b>Sous Total</b>	<b>(5)</b>
Variation indemnités Allemagne	9
<b>TOTAL</b>	<b>(5)</b>

(1) L'effet de l'écart actuariel net d'impôt est de 118K€

NOTE  
15

## Autres provisions pour risques et charges courantes

### 15.1 Détail des provisions

En milliers d'euros	2012	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	2013
Provisions pour litiges	229		473	170	532
Autres provisions risques	869		75	193	752
<b>Total provisions risques</b>	<b>1.098</b>	<b>-</b>	<b>548</b>	<b>363</b>	<b>1.283</b>
Autres provisions charges	6		44	3	47
<b>TOTAL</b>	<b>1.104</b>	<b>-</b>	<b>592</b>	<b>366</b>	<b>1.330</b>



## 15.2 Utilisation des provisions

Les reprises de provision comprennent des provisions utilisées à hauteur de 238K€.

NOTE  
16

## Emprunts et dettes financières

### 16.1 Emprunts et dettes financières non courantes

#### Analyse par catégorie et échéance de remboursement

En milliers d'euros	Montants		1an << 5ans		>5ans	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
<b>Emprunts et dettes financières</b>						
Etablissements de crédit	6.004	6.722	2.782	2.882	3.222	3.839
Swap	-	-				
Location financement	2.161	959	2 161	959		
Emprunts et dettes financières divers	14	14	14	14		
<b>TOTAL</b>	<b>8.179</b>	<b>7.695</b>	<b>4.957</b>	<b>3.856</b>	<b>3.222</b>	<b>3.839</b>

Au 31 décembre 2013, l'ensemble de la dette brute est comptabilisé au coût amorti sur la base du taux d'intérêts effectif déterminé après prise en compte des frais d'émission et des primes d'émission identifiés et rattachés à chaque passif.

#### Location financement

Le rapprochement entre le total des paiements minimaux futurs au titre de la location et leur valeur actualisée est le suivant :

Paie ment minimaux futurs	3.515
Actualisation	93
Valeur actualisée	3.422

### 16.2 Emprunts et dettes financières courantes

En milliers d'euros	Montants	
	2013	2012
<b>Emprunts et dettes financières</b>		
Etablissements de crédit	718	3.847
Swap		54
Location financement	1.354	1.152
Emprunts et dettes financières divers	16	37
<b>TOTAL</b>	<b>2.088</b>	<b>5.090</b>

### 16.3 Concours bancaires courants et trésorerie nette

En milliers d'euros	Montants	
	2013	2012
<b>Concours bancaires courants</b>		
Concours bancaires	23.767	25.178
Intérêts courus	38	35
<b>TOTAL</b>	<b>23.805</b>	<b>25.213</b>
<b>%</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29.036	35.018
<b>Trésorerie nette</b>	<b>5.231</b>	<b>9.805</b>

### 16.4 Ventilation par zone monétaire et maturité des contrats d'emprunts et autres dettes financières

En milliers d'euros	Montants				<1an		1an << 5ans		>5ans	
	2013	%	2012	%	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Euro	10.256	100%	12.785	100%	2.077	5.090	4.957	3.856	3.222	3.839
Dollar australien	11	0%	-	0%	11	-	-	-	-	-
Autres	-	0%	-	0%	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>10.267</b>	<b>100%</b>	<b>12.785</b>	<b>100%</b>	<b>2.088</b>	<b>5.090</b>	<b>4.957</b>	<b>3.856</b>	<b>3.222</b>	<b>3.839</b>

### 16.5 Ventilation par nature de taux d'intérêts et maturité des contrats d'emprunts et autres dettes financières

En milliers d'euros	Montants				<1an		1an << 5ans		>5ans	
	2013	%	2012	%	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Fixe	6.752	66%	8.674	68%	734	1.938	2.796	2.896	3.222	3.839
Variable swapé	-	-	2.000	16%	-	2.000	-	-	-	-
Variable autre	3.515	34%	2.111	17%	1.354	1.152	2.161	959	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>10.267</b>	<b>100%</b>	<b>12.785</b>	<b>100%</b>	<b>2.088</b>	<b>5.090</b>	<b>4.957</b>	<b>3.856</b>	<b>3.222</b>	<b>3.839</b>

### 16.6 Analyse des emprunts et dettes financières portant intérêt

Montant nominal	Taux d'intérêt		Échéance	Capital restant dû	
	d'émission / nominal	effectif		2013 (K€)	2012 (K€)
Emprunt 5 M€ (10/2008)	5,16%	5,16%	oct-13		1.105
Emprunt 10 M€ (10/2008) (*)	4,87%	4,87%	oct-13		2.000
<b>Total emprunts MT (5 ans)</b>				<b>0</b>	<b>3.105</b>
Emprunt 1 M€ (12/2010)	3,33%	3,33%	oct-25	838	894
Emprunt 1,7 M€ (02/2011)	3,57%	3,57%	déc-25	1.428	1.522
Emprunt 4,3 M€ (09/2012)	3,45%	3,45%	déc-25	3.840	4.210
Autres emprunts immobiliers				616	839
<b>Total emprunts immobiliers</b>				<b>6 722</b>	<b>7.464</b>
Location financement (cumulé)				<b>3.515</b>	<b>2.111</b>
Divers				30	105
<b>TOTAL (**)</b>				<b>10.267</b>	<b>12.785</b>

\* taux : euribor + 0,4% avec swap - \*\* le solde des emprunts est présenté avant intérêts.

L'ensemble des emprunts en cours au 31 décembre 2013 est destiné à financer des acquisitions immobilières (durée 7 à 15 ans) et les travaux y afférents (durée 7 ans).

Les locations financements ont des durées de 3 à 5 ans.

Le montant total des échéances des emprunts remboursées au cours de l'exercice 2013 s'élève à 3.890K€.

## 16.7 Exposition aux risques de marché de taux d'intérêts, de change et de liquidité

La Direction Financière du Groupe assure la centralisation des financements, de la gestion des changes, taux d'intérêts et risque de contrepartie.

### 16.7.1 Risque de taux d'intérêts

L'analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêts au 31 décembre 2013 met en évidence les points suivants :

- Les financements du Groupe à taux fixe ne sont pas impactés par l'évolution des taux d'intérêts. Les autres actifs et passifs financiers à court terme ne sont que de manière exceptionnelle sensible aux variations de taux d'intérêts (échéances en général court terme) ;
- En l'absence d'activation de couverture matérielle de flux de trésorerie par des instruments de taux d'intérêts ou d'investissement net dans une entité étrangère, les fluctuations de taux d'intérêts n'ont aucun impact directement en capitaux propres du Groupe.

Un emprunt à taux variable avait été contracté avec un swap en octobre 2008. La dernière échéance de remboursement est survenue en octobre 2013.

### 16.7.2 Risque de taux de change

SYNERGIE a un endettement financier essentiellement en euros au 31 décembre 2013, à l'exception de concours bancaires courants en Grande Bretagne et en Suisse.

Les cours de clôture par rapport à l'euro sont les suivants :

Devises	2013	2012
Livre Sterling	0,8337	0,8161
Dollar canadien	1,4676	1,3137
Franc suisse	1,2276	1,2072
Dollar australien	1,5423	1,2712
Couronne tchèque	27,4270	25,1510

L'exposition au risque de change du bilan, relatives aux comptes courants en devises apportés aux filiales britanniques et canadiennes s'analyse de la façon suivante au 31 décembre :

En milliers d'euros	Montants	Zone Livre Sterling	Zone Dollar Canadien	Autres monnaies
Actifs monétaires 2013	18.793	17.589	1.204	NS
Actifs monétaires 2012	19.448	18.014	1.435	NS

Ces éléments sont libellés dans la devise fonctionnelle de la filiale.

L'analyse de sensibilité au risque de change au 31 décembre 2013 conduit au constat suivant : sur la base des données de marché en date de clôture, l'impact à court terme d'une variation de +/- 10% des devises respectives s'établit à +/- 1.879K€ sur le résultat de 2013.

### 16.7.3 Risque de liquidité

La politique de financement du Groupe s'appuie sur la centralisation des financements externes et une trésorerie nette excédentaire au 31 décembre 2013.

Il en résulte un risque de liquidité non significatif.

Le Groupe SYNERGIE n'est plus soumis à des covenants bancaires depuis le dénouement des derniers emprunts moyen terme en octobre 2013.

NOTE  
17

## Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2013	2012
Fournisseurs	6.708	6.577
Factures à recevoir	5.180	6.123
<b>TOTAL</b>	<b>11.887</b>	<b>12.700</b>

NOTE  
18

## Etat des échéances des autres passifs courants

En milliers d'euros	Montants		< 1an		< 1an<<5ans		>5ans	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Fournisseurs	11.887	12.700	11.734	12.700	39		114	
Personnel	118.103	104.281	118.103	104.258				24
Organismes sociaux	81.111	70.286	80.973	70.286	50		88	
Impôt sur les bénéfices	2.390	1.336	2.390	1.336				
Autres impôts et taxes	79.142	73.533	79.051	73.533	33		58	
<b>Sous-total 1</b>	<b>292.633</b>	<b>262.135</b>	<b>292.251</b>	<b>262.112</b>	<b>121</b>	<b>-</b>	<b>260</b>	<b>24</b>
Dettes sur immobilisations	1.946	7.995	1.946	7.995				
Autres dettes	4.873	6.926	4.513	6.926	130		231	
Produits constatés d'avance	-	10		10				
<b>Sous-total 2</b>	<b>6.819</b>	<b>14.932</b>	<b>6.458</b>	<b>14.932</b>	<b>130</b>	<b>0</b>	<b>231</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>299.452</b>	<b>277.067</b>	<b>298.710</b>	<b>277.044</b>	<b>252</b>	<b>0</b>	<b>491</b>	<b>24</b>

Des engagements de rachat des minoritaires ont été constatés en dettes sur immobilisations pour 1.635K€, avec comme contrepartie le poste intérêts minoritaires, la différence augmentant les écarts d'acquisition, dans la mesure où ces engagements sont relatifs à des regroupements d'entreprises réalisés avant 2011.

Les compléments de prix sur filiales acquises sont également compris dans les dettes sur immobilisations, dont la diminution en 2013 concerne essentiellement le paiement du solde de l'acquisition d'une filiale pour 5.500K€.

## Notes annexes au compte de résultat

NOTE  
19

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué exclusivement des facturations liées aux prestations de Gestion des Ressources Humaines.

Il inclut au 31 décembre 2013 des facturations hors Travail Temporaire (placement de salariés permanents, outsourcing, formation ...) à hauteur de 19.908K€, soit 1,3% du chiffre d'affaires consolidé. Ces activités en cours de développement dans le Groupe restent, cependant en l'état, non significatives et ne constituent pas un secteur d'activité distinct.

NOTE  
20

### Charges opérationnelles

#### 20.1 Charges de personnel

Les charges de personnel inscrites dans le résultat opérationnel courant sont constituées des éléments suivants :

En milliers d'euros	2013	2012
Salaires et traitements	1.071.594	1.028.610
Charges sociales	294.986	297.158
Participation des salariés		24
Transferts de charges et reprises de provisions	(6.200)	(8.402)
<b>TOTAL</b>	<b>1.360.380</b>	<b>1.317.390</b>

#### 20.2 Autres informations sur les charges opérationnelles

Les dotations aux provisions sont présentées augmentées des charges irrécouvrables et diminuées des reprises de provisions.

Les transferts de charges ont été affectés aux postes du compte de résultat par nature de charges.

#### 20.3 Autres informations sur le résultat opérationnel

Les produits et charges non récurrents sont présentés en autres produits et charges opérationnels

NOTE  
21

## Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2013	2012
Produits sur valeurs mobilières	20	130
Revenus sur créances	527	516
<b>Produits financiers</b>	<b>548</b>	<b>646</b>
Intérêts location financement	(88)	(230)
Agios bancaires et divers	(1.139)	(1.195)
Intérêts sur emprunts	(310)	(394)
Intérêts participation des salariés	(159)	(373)
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(1.695)</b>	<b>(2.192)</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(1.147)</b>	<b>(1.546)</b>
Ecart de conversion	(625)	475
Autres produits et charges	2	(2)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(623)</b>	<b>473</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(1.770)</b>	<b>(1.073)</b>

NOTE  
22

## Impôt sur les bénéfices

### 22.1 Charge d'impôt

La charge d'impôt inscrite au compte de résultat se ventile comme suit :

Impôt sur les bénéfices	10.803
Impôts différés (produits)	(529)
	<b>10.274</b>
C V A E (France)	11.744
Irap (Italie)	429
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>22.447 K€</b>
dont Impôt exigible	22.975 K€

### 22.2 Taux effectif et preuve d'impôt

L'écart entre le montant de l'impôt sur le bénéfice, calculé au taux normal d'imposition en France et le montant effectif d'impôt s'explique comme suit :

En milliers d'euros	2013
<b>Résultat avant charge d'impôt</b>	<b>55.040</b>
<b>Résultat avant impôt après CVAE et Irap</b>	<b>42.867</b>
Taux d'impôt en vigueur (en France)	38,00%
<b>Impôt théorique</b>	<b>16.289</b>
CICE	(8.549)
Effet de restructuration interne	1.608
Différences de taux d'imposition à l'étranger	(1.371)
Reprise provision pour dépréciation Eurydice	1.018
Dépréciation survaleurs	817
Effet des différences permanentes *	449
Déficits fiscaux non activés	(261)
Ecritures de consolidation sans fiscalité et divers	274
<b>TOTAL</b>	<b>10.274</b>
<b>Taux effectif</b>	<b>24,0%</b>

\* Les différences permanentes correspondent aux charges non déductibles et aux produits non imposables.

NOTE  
23**Résultat par action**

Le résultat par action est déterminé en rapportant le résultat net consolidé annuel, part du Groupe, au nombre d'actions correspondant au 31 décembre.

Il n'y a aucun instrument dilutif pouvant modifier le résultat net et le nombre d'actions retenues à l'exception du programme de rachat d'actions propres, dont l'incidence n'était pas significative 2012 et 2013.

	2013	2012
Résultat net (part du groupe)	32,024 K€	14,798 K€
Nombre d'actions auto-détenues	24 362 000	24 362 000
Nombre d'actions auto-détenues	350 127	385 605
Nombre d'actions de base	24 011 873	23 976 395
Résultat par action (*)	1,33 €	0,62 €
Résultat dilué par action (*)	1,33 €	0,62 €

(\*) rapporté à 24 362 000 actions

NOTE  
24**Informations sectorielles****24.1 Informations par zone géographique**

Les agrégats financiers présentés dans cette partie ont été revus par rapport aux exercices précédents. Ils correspondent aux éléments financiers sur lesquels sont jugés les Directions concernées.

**24.1.1 Actifs**

En milliers d'euros	Immobilisations		Total Actif	
	2013	2012	2013	2012
France	47.595	28.802	327.440	291.515
Belgique	10.980	10.091	65.950	68.884
Europe Nord et Est	65.351	68.895	93.278	96.243
Italie	3.275	3.128	53.935	50.893
Espagne Portugal	4.489	3.968	20.604	17.132
Canada	4.279	4.676	8.515	8.972
<b>TOTAL</b>	<b>135.969</b>	<b>119.560</b>	<b>569.723</b>	<b>533.640</b>

La France est elle-même ventilée en 4 régions (1) : Région 1 : Bourgogne, Rhône-Alpes, Paca  
Région 2 : Aquitaine, Midi Pyrénées  
Région 3 : Bretagne, Normandie, Nord, Est  
Région 4 : Ile de France, Centre

En milliers d'euros	Immobilisations		Total Actif	
	2013	2012	2013	2012
Région 1	1.835	1.853	54.318	55.444
Région 2	1.172	1.172	53.390	47.659
Région 3	1.965	2.113	82.595	85.105
Région 4	1.480	1.964	32.941	31.108
Non affecté	41.143	21.701	104.196	72.199
<b>TOTAL</b>	<b>47.595</b>	<b>28.802</b>	<b>327.440</b>	<b>291.515</b>

## 24.1.2 Eléments de compte de résultat

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel	
	2013	2012	2013	2012
France	850.672	833.799	40.062	26.477
Belgique	161.249	145.854	8.883	5.912
Autres Europe Nord et Est	215.430	198.781	7.224	3.470
Italie	160.800	141.109	3.903	3.534
Espagne Portugal	99.106	95.157	715	93
Canada	32.397	34.094	797	897
<b>TOTAL</b>	<b>1519.654</b>	<b>1448.795</b>	<b>61.583</b>	<b>40.384</b>

En milliers d'euros	Amortissements		Dépréciations	
	2013	2012	2013	2012
France	2.368	2.474	4.044	3.757
Belgique	1.095	1.127	.206	394
Europe Nord et Est	2.935	2.976	2.280	842
Italie	148	108	567	156
Espagne Portugal	515	464	682	559
Canada	211	189	(10)	6
<b>TOTAL</b>	<b>7.272</b>	<b>7.338</b>	<b>7.769</b>	<b>5.714</b>

Soit pour la France :

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel	
	2013	2012	2013	2012
Région 1	210.137	216.399	8.045	8.135
Région 2	203.378	190.227	10.999	10.300
Région 3	321.529	316.217	17.015	15.263
Région 4	112.722	108.204	2.651	1.935
Non affecté	2.906	2.752	1.352	(9.156)
<b>TOTAL</b>	<b>850.672</b>	<b>833.799</b>	<b>40.062</b>	<b>26.477</b>

En milliers d'euros	Amortissements		Dépréciations	
	2013	2012	2013	2012
Région 1	281	254	15	24
Région 2	162	134	16	17
Région 3	312	294	35	48
Région 4	340	239	130	8
Non affecté	1.273	1.553	3.848	3.660
<b>TOTAL</b>	<b>2.368</b>	<b>2.474</b>	<b>4.044</b>	<b>3.757</b>



NOTE  
25

## Notes annexes au tableau de flux de trésorerie

## 25.1 Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2013	2012
	<b>Variation</b>	
Clients	(36.736)	16.055
Autres créances	9.979	(6.513)
<b>Augmentation actif circulant</b>	<b>(26.757)</b>	<b>9.542</b>
Provisions pour rsqs et charges	226	(162)
Fournisseurs	(813)	(1.776)
Dettes fiscales et sociales	25.057	(16.925)
Autres dettes	(3.294)	(370)
<b>Augmentation du passif exigible</b>	<b>21.176</b>	<b>(19.233)</b>
<b>Variation du BFR</b>	<b>(5.581)</b>	<b>(9.691)</b>

## 25.2 Amortissements et provisions

Les amortissements et provisions ne comprennent pas les provisions d'exploitation courantes.

## 25.3 Acquisitions d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations comprennent :

- Les immobilisations incorporelles (logiciels, licences et clientèle) pour 1.555K€ (cf. Note 6),
- Les immobilisations corporelles (hors locations financières) pour 2.897K€ (cf. Note 7.1),
- Les immobilisations financières (retraitées du CICE) pour 420K€.

## Autres informations

NOTE  
26

## Effectifs du Groupe

## 26.1 Effectifs en 2013

Salariés permanents	2013	2012
Cadres	534	466
Employés	1 771	1 852
<b>TOTAL</b>	<b>2 305</b>	<b>2 318</b>
Salariés intérimaires détachés en mission par le Groupe	42 517	41 422
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>44 822</b>	<b>43 740</b>

Les effectifs intérimaires sont mentionnés équivalent temps plein

## 26.2 Comparatif

CADRES		EMPLOYES		OUVRIERS		TOTAL	
2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
868	704	9 657	10 018	34 297	33 018	44 822	43 740

NOTE  
27

### Informations relatives aux parties liées

Sont présentées ci-après, les informations relatives aux membres des organes d'Administration et de Direction de la société consolidante à raison de leurs fonctions dans les entreprises consolidées.

## 27.1 Rémunération globale

La rémunération globale des membres des organes d'Administration et de Direction du Groupe en 2013, s'élève à 929K€ et se ventile comme suit :

En milliers d'euros	brut	charges sociales
Salaires et avantages à court terme	888	355
Avantages postérieurs à l'emploi	41	
Autres avantages à long terme		
Païement en actions		
<b>TOTAL</b>	<b>929</b>	<b>355</b>

## 27.2 Engagements de retraite

Il n'existe aucun engagement de cette nature au bénéfice des organes d'Administration et de Direction, hormis les indemnités prévues à la convention collective concernant les salariés Administrateurs, soit 33K€ et faisant l'objet d'une provision décrite à la note n°14.2.

## 27.3 Avances et crédits accordés

Il n'existe à la clôture 2013 aucune avance ou crédit accordé à des membres des organes d'Administration et de Direction.

## 27.4 Autres informations

SCI Les Genêts 10 : les loyers s'élèvent à 457K€, le dépôt de garantie à 72K€, le solde à la clôture est nul et les dates d'échéance des baux sont respectivement le 30 septembre 2018 (locaux) et le 31 août 2015 (parkings).

NOTE  
28

## Intégration fiscale

### PERIMETRE D'INTEGRATION FISCALE DU GROUPE SYNERGIE EN 2013

SYNERGIE	
SYNERGIE CONSULTANTS	
SYNERGIE FORMATION	
AILE MEDICALE	
I C G	(intégration à compter de 2012)
INTERSEARCH FRANCE	(intégration à compter de 2012)
SYNERGIE PROPERTY	(intégration à compter de 2012)

Le régime d'intégration fiscale n'a eu aucun impact significatif sur les comptes de l'exercice.

NOTE  
29

## Engagements et passifs éventuels

### 29.1 Engagements reçus et actifs éventuels

Les banques ont garanti SYNERGIE et certaines de ses filiales de Travail Temporaire vis-à-vis de ses clients pour 66.364K€ en France et 12.543K€ pour les filiales étrangères au 31 décembre 2013.

### 29.2 Engagements donnés et passifs éventuels

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées comme le sont les autres avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel.

#### Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élevaient à 1.666K€ au 31 décembre 2013.

#### Etat des actifs affectés en garantie

Les sûretés garantissant des emprunts souscrits par le Groupe auprès des établissements de crédit sont négligeables.

#### Engagements sur locations simples

L'échéancier détaillant les engagements minimums de loyers et converti sur la base de la trésorerie décaissée et des taux de change à la clôture, non actualisés et indexés aux derniers taux connus, à partir de janvier 2013 est le suivant :

En milliers d'euros	< 1an	< 1an<<5ans	>5ans	2013	2012
Engagements sur locations simples France	3.753	2.630	5	6.388	6.924
Engagements sur locations simples filiales étrangères	4.169	9.431	2.162	15.762	17.383
<b>TOTAL</b>	<b>7.922</b>	<b>12.061</b>	<b>2.167</b>	<b>22.150</b>	<b>24.306</b>

Le montant des paiements comptabilisés en charges au titre des contrats de location simple s'élève en 2013 à 11.274K€.

#### **Droit individuel à la formation (DIF)**

Les engagements au titre du DIF ont été estimés à 89 123 heures.

#### **Aucune action de la société n'est nantie.**

A la clôture des exercices présentés, il n'avait été contracté aucun autre engagement significatif et il n'existait aucun passif éventuel (hormis ceux provisionnés ou mentionnés en note n°15) susceptibles d'affecter de façon significative l'appréciation des états financiers.

Aucun événement autre que ceux mentionnés précédemment n'est susceptible de venir modifier l'assertion précédente.

### **Evènements postérieurs au 31 décembre 2013**

NOTE  
30

Aucun événement susceptible de remettre en cause les comptes 2013 n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Les honoraires des commissaires aux comptes pris en charge par le Groupe sont les suivants :

	FIGESTOR				JM AUDIT & CONSEILS			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
<b>Audit</b>								
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
○ Emetteur	214	214	83	82	214	214	100	100
○ Filiales intégrées globalement	45	48	17	18			0	
<input type="checkbox"/> Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
○ Emetteur	7	~		~		~		~
○ Filiales intégrées globalement		~		~		~		~
<b>Sous-total</b>	<b>266</b>	<b>261</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>214</b>	<b>214</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
<input type="checkbox"/> Juridique, fiscal, social		~		~		~		~
<input type="checkbox"/> Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)						~		~
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>266</b>	<b>261</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>214</b>	<b>214</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

## III. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société SYNERGIE, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Amendement à la norme IAS 19- Avantage du personnel » figurant au sein de la note 1.3 « Evolutions des normes, amendements, interprétations publiés et adaptation à Synergie » et la note 14.2 « Information sur les avantages du personnel » de l'annexe aux comptes consolidés, qui exposent l'incidence des nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire.

### II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### ***Estimation des actifs immobilisés***

Les notes 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5 et 1.2.7 de l'annexe précisent les modalités d'estimation des éléments de l'actif immobilisé dont les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

Nous avons revu le caractère approprié et raisonnable des variables et hypothèses utilisées dans le cadre des tests de pertes de valeur.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et vérifié que les notes de l'annexe donnent une information appropriée notamment sur l'analyse de la sensibilité.

L'incidence des tests de dépréciation et de sensibilité est mentionnée dans la note 5 de l'annexe.

### ***Reconnaissance des produits***

La note 1.2.8 de cette annexe précise les méthodes de reconnaissance des produits mis en place par le Groupe afin d'assurer le respect du principe d'indépendance des exercices.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

*A Paris, le 29 avril 2014*

*Les Commissaires aux comptes*

*Membres de la Compagnie régionale de Paris*

**JM AUDIT ET CONSEILS**

**FIGESTOR**

*Abdoullah LALA*

*Gérard PICAULT*

*Pierre LAOT*

*Frédéric FARAÏT*

# Comptes sociaux

## DONNÉES FINANCIERES

- Bilan de Synergie SA avant affectation
- Compte de Résultat de Synergie SA
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



## DONNEES FINANCIÈRES

### 1 Bilan de Synergie SA avant affectation

ACTIF	NOTES	2013			2012
		BRUT	DEPREC	NET	NET
En milliers d'euros	N°				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Concessions, brevets, licences, marques		4.858	3.033	1.825	1.702
Fonds commercial, droit au bail		3.574	207	3.367	3.371
Immobilisations en cours		302		302	311
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	4	<b>8.734</b>	<b>3.240</b>	<b>5.494</b>	<b>5.384</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains		110		110	110
Constructions		1.133	536	597	661
Autres immobilisations corporelles		14.628	10.703	3.925	4.033
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	3	<b>15.871</b>	<b>11.239</b>	<b>4.632</b>	<b>4.804</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations		86.041	1.503	84.538	79.680
Créances rattachées à des participations		9.210	69	9.141	10.997
Autres titres immobilisés		23	13	10	9
Prêts		93		93	119
Autres immobilisations financières		4.681		4.681	3.798
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	5	<b>100.048</b>	<b>1.585</b>	<b>98.463</b>	<b>94.603</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	9	<b>124.653</b>	<b>16.064</b>	<b>108.589</b>	<b>104.791</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Avances, acomptes versés / commandes		517		517	289
Créances clients et comptes rattachés	6/10	217.697	13.484	204.213	194.843
Autres créances	10/11	79.112	241	78.871	55.047
Valeurs mobilières de placements	12	11.349		11.349	17.230
Disponibilités		4.033		4.033	1.275
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>312.708</b>	<b>13.725</b>	<b>298.983</b>	<b>268.684</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance		821		821	561
Ecart de conversion actif	8/18	3.638		3.638	3.263
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>441.820</b>	<b>29.789</b>	<b>412.031</b>	<b>377.299</b>

<b>PASSIF</b>	<b>NOTES</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
En milliers d'euros	N°		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	13.1	121.810	121.810
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Réserve légale	13.2	7.645	7.129
Réserves réglementées		3.364	3.328
Autres réserves		5.407	5.442
Report à nouveau		4.683	2.081
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>35.967</b>	<b>10.319</b>
Provisions Réglementées		2.541	2.617
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13</b>	<b>181.417</b>	<b>152.726</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques		4.677	3.992
Provisions pour charges		44	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>7/14</b>	<b>4.721</b>	<b>3.992</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15	37	3.170
Emprunts et dettes financières diverses	15	20.940	28.061
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5.981	5.097
Dettes fiscales et sociales		195.961	175.300
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17	533	6.046
Autres dettes		2.407	2.723
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>16</b>	<b>225.859</b>	<b>220.397</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance			
Ecart de conversion passif	8/18	34	184
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>412.031</b>	<b>377.299</b>

## 2 Compte de résultat de Synergie SA

En milliers d'euros	NOTES N°	2013	2012
<b>Produits d'exploitation</b>			
Production de services		836.904	816.201
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		324	241
Reprises d'amortissements, transferts de charges		9.481	12.857
Autres produits		1.932	1.766
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	19/20	<b>848.641</b>	<b>831.065</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Autres achats et charges externes		36.180	30.033
Impôts, taxes et versements assimilés		36.239	34.964
Salaires et traitements	21	574.853	562.967
Charges sociales		165.980	178.434
Dotations aux amortissements sur immobilisations		1.683	1.456
Dotations aux provisions sur actifs circulants		3.846	3.322
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		1.056	3.641
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>819.837</b>	<b>814.817</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>28.804</b>	<b>16.248</b>
<b>Produits financiers</b>			
De participations		7.442	1.041
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
D'autres intérêts et produits assimilés		142	293
Reprises sur provisions et transferts de charges		3.666	644
Différences positives de change		9	271
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		25	137
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>11.284</b>	<b>2.386</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux amortissements et aux provisions		444	3.405
Intérêts et charges assimilés		3.314	975
Différences négatives de change		13	21
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>		<b>3.771</b>	<b>4.401</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	22	<b>7.513</b>	<b>(2.015)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>36.317</b>	<b>14.233</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion		13	1
Sur opérations en capital		64.670	172
Reprises sur provisions et transferts de charges		5.759	756
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>70.442</b>	<b>929</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Sur opérations de gestion		62	113
Sur opérations en capital		64.776	648
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1.631	1.061
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>66.469</b>	<b>1.822</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	23	<b>3.973</b>	<b>(893)</b>
Impôt sur les bénéfices	24	4.323	3.021
Participation des salariés		0	
<b>Total des produits</b>		<b>930.367</b>	<b>834.380</b>
<b>Total des charges</b>		<b>894.400</b>	<b>824.061</b>
<b>RESULTAT NET</b>		<b>35.967</b>	<b>10.319</b>

### 3 Tableau des flux de trésorerie de Synergie SA

En milliers d'euros	2013	2012
Résultat net	35.967	10.319
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Plus-values de cessions	(4.144)	103
- Amortissements et provisions (nets de reprises)	453	(522)
- Autres produits et charges ne générant pas de flux de trésorerie à CT (1)	(17.406)	
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>14.870</b>	<b>9.900</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(1.589)	(2.271)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>13.281</b>	<b>7.629</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1.692)	(2.363)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-
Acquisitions d'immobilisations financières	(9.218)	(10.210)
Cessions d'immobilisations financières	4.841	2.354
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(6.069)</b>	<b>(10.219)</b>
Dividendes versés aux actionnaires	(7.201)	(7.190)
Augmentation de capital en numéraire		-
Emissions d'emprunts		-
Remboursements d'emprunts	(3.136)	(3.851)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(10.337)</b>	<b>(11.041)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>(3.125)</b>	<b>(13.631)</b>
Trésorerie à l'ouverture	18.471	32.093
Trésorerie à la clôture	15.346	18.471

(1) part du CICE non imputable en 2014

(2) les dividendes reçus des filiales sont considérés comme des flux liés à l'activité

## 4 Annexe au bilan et au compte de résultat de SYNERGIE SA

### Faits caractéristiques de l'exercice

#### Le CICE

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), mis en place à compter de janvier 2013 et calculé sur les salaires inférieurs ou égaux à 2,5 fois le SMIC auxquels est appliqué le coefficient de 4% (porté à 6% en 2014) a été imputé sur les charges sociales conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables.

La créance de CICE est inscrite au bilan en Impôt sur les bénéfices (poste « autres créances »). Le montant du CICE qui ne sera pas imputé au cours de l'exercice 2014 est affecté à plus d'un an.

#### Autres faits significatifs

SYNERGIE a apporté à la holding espagnole SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS (S I E S), qu'elle détient à 100%, les titres de neuf filiales étrangères, pour un montant global de 64.561K€ ; cet apport a été rémunéré par des titres de la société bénéficiaire.

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2010 et 2011 s'est clôturé en 2013. Aucun redressement significatif sur les comptes sociaux n'a été notifié.

### Principes, règles et méthodes comptables

NOTE  
1

#### Application des principes généraux

Les comptes annuels sont établis dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales établies :

- par le Code de Commerce (articles L123-12 à L123-23)
- par le Plan Comptable Général (Règlement n°99-03 du CRC)

NOTE  
2

#### Valorisation des immobilisations

##### 2.1 Options prises par la société

Les immobilisations incorporelles, corporelles et financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). La société a pris l'option d'incorporer les frais d'acquisition dans les coûts d'acquisition des titres de participation acquis. Par contre, en ce qui concerne les actifs incorporels et corporels ainsi que les actifs financiers autres que les titres de participation, la société a opté pour une comptabilisation en charges.

La société a décidé de ne pas activer les coûts d'emprunts dans les actifs éligibles.

## 2.2 Immobilisations par composants

Compte tenu de la nature des immobilisations détenues par la société, aucun composant n'a été jugé suffisamment significatif pour justifier une comptabilisation séparée et un plan d'amortissement spécifique.

NOTE  
3

### Durée d'utilisation des immobilisations

NATURE DE L'IMMOBILISATION	DUREE	
	Durée d'utilisation	Durée d'usage
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Concessions, brevets, droits similaires	5 ans	1 à 3 ans
Fonds commercial	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Constructions	20 à 30 ans	20 à 30 ans
Agencements & aménagement des constructions	-	-
Installations techniques	-	-
Matériel et outillage	5 ans	5 ans
Installations générales	7 ans	5 à 7 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Matériel de bureau	5 ans	4 ans
Matériel informatique	5 ans	3 ans
Mobilier	10 ans	4 ans

Le différentiel entre durée comptable et durée fiscale a été traité en amortissement dérogatoire et inscrit en provision réglementée.

NOTE  
4

### Immobilisations incorporelles

Le poste « Concessions, brevets, licences, marques » est constitué par la marque SYNERGIE et par des logiciels.

Le poste « Fonds commercial, droit au bail » est constitué de fonds de commerce proprement dit et de droits au bail attachés à des agences en exploitation.

Les immobilisations incorporelles qui présentent des indices de pertes de valeur font l'objet d'un test de dépréciation.

Le poste « Immobilisations en cours » pour 302K€ correspond à des développements de logiciels.

NOTE  
5

## Immobilisations financières

---

La valeur brute des titres de participation correspond à leur coût d'acquisition. Ce coût n'intègre pas les éventuels engagements donnés.

Les titres de participation sont évalués, conformément à l'article 332-3 du plan comptable général, à leur valeur d'utilité. Cette valeur qui correspond à ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir est déterminée notamment à partir des flux futurs de trésorerie et de l'intérêt à être présent sur le territoire ou le métier contrôlé par la filiale.

La note n°33 présente le tableau des filiales et participations.

- **Rachat d'actions propres**

Dans le cadre d'un contrat de liquidité, SYNERGIE SA :

- a acheté 218 471 actions au cours moyen de 11.203€,
- a vendu 253 949 actions au cours moyen de 10.908€.

Au 31 décembre 2013, SYNERGIE SA détient :

- par l'intermédiaire de ce contrat 15 500 actions propres achetées à un prix moyen de 13.747€, soit 213K€.
- 334 627 actions achetées à un prix moyen de 8,97€, soit 3.002K€, ce qui représente 1,37% du capital.

Lesdites actions sont enregistrées en immobilisations financières conformément aux prescriptions du Plan Comptable Général (Art. 442-27).

Le cours de l'action au 31 décembre 2013 s'élève à 14,59€.

NOTE  
6

## Créances et reconnaissance des produits

---

### 6.1 Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées pour leur montant nominal.

Lorsque les événements en cours rendent incertain le recouvrement de ces créances, celles-ci sont dépréciées en fonction de la nature du risque (retard de règlement ou contestation de la créance, redressement judiciaire ou liquidation de biens).

Les produits de la société sont enregistrés au fur et à mesure de la réalisation des prestations de mise à disposition de personnel de la société. Cette procédure permet d'appliquer strictement les règles de séparation des exercices.

## 6.2 Autres créances

Lorsque les créances sur des filiales ont une valeur brute remise en cause par un écart significatif existant déjà entre la valeur des titres de participation et la quote-part des capitaux propres de la filiale détenue par SYNERGIE SA, la dépréciation pourra alors ne pas être constatée si la filiale concernée satisfait à l'une ou l'autre des conditions précédemment citées en note n°5.

NOTE  
7

### Provisions

---

Conformément à l'Art 312-1 du Plan Comptable Général, une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Le montant des provisions est arrêté après l'obtention de l'avis de ses Conseils.

NOTE  
8

### Opérations en devises

---

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.



## Notes annexes au bilan de Synergie SA

## Actif immobilisé

En milliers d'euros	Montants au 01/01/2013	Augmentation	Diminution	Montants au 31/12/2013
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences, marques	4.211	652	4	4.859
Fonds commercial, droit au bail	3.577		3	3.574
Immobilisations en cours	311	288	297	302
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>8.099</b>	<b>940</b>	<b>304</b>	<b>8.735</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	110			110
Constructions	1.133			1.133
Installations, matériels et outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	14.031	1.037	440	14.628
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>15.274</b>	<b>1.037</b>	<b>440</b>	<b>15.871</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	95.989	65.374	66.113	95.250
Autres titres immobilisés	621		598	23
Prêts	120		26	94
Autres immobilisations financières	4.553	5.251	5.123	4.681
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>101.283</b>	<b>70.625</b>	<b>71.860</b>	<b>100.048</b>
<b>TOTAL</b>	<b>124.656</b>	<b>72.602</b>	<b>72.604</b>	<b>124.654</b>

## Immobilisations incorporelles

L'augmentation du poste « Concessions, brevets, licences, marques » de 652K€ correspond en totalité à l'acquisition de logiciels.

En ce qui concerne les diminutions des immobilisations incorporelles à hauteur de 4K€ et 3K€, elles relèvent respectivement des postes « Logiciels et droit au bail ».

## Immobilisations corporelles

L'augmentation du poste « Autres immobilisations corporelles » résulte pour :

- 647K€ d'agencements et d'aménagements liés aux ouvertures, transferts et réfections d'agences ou d'*Open Centers*,
- 9K€ de matériel de transport,
- 381K€ d'acquisitions de nouveaux matériels et de mobilier de bureau.

## Immobilisations financières

L'augmentation du poste « titres de participation » résulte pour une très large part (64.460K€) de l'augmentation du capital de la filiale SIES en rémunération des apports des titres des filiales apportées.

## Amortissements et dépréciations

En milliers d'euros	Montants au 01/01/2013	Augmentation	Diminution Sorties - Reprises	Montants au 31/12/2013
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences, marques	2.509	526	1	3.034
Fonds commercial, droit au bail	207			207
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>2.716</b>	<b>526</b>	<b>1</b>	<b>3.241</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	472	63		535
Installations, matériels et outillage				
Autres immobilisations corporelles	9.998	1.093	388	10.703
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>10.470</b>	<b>1.156</b>	<b>388</b>	<b>11.238</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13.186</b>	<b>1.682</b>	<b>389</b>	<b>14.479</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participation	5.312		3.809	1.503
Autres titres immobilisés	1.367	69	1.354	82
Autres immobilisations financières				
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>6.679</b>	<b>69</b>	<b>5.163</b>	<b>1.585</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19.865</b>	<b>1.751</b>	<b>5.552</b>	<b>16.064</b>

NOTE  
10

## Créances

En milliers d'euros	Montants bruts	Provisions & Amortissements	Montants nets 2013	Montants nets 2012
Clients et comptes rattachés	217.697	13.484	204.213	194.843
Autres créances	79.097	241	78.856	55.047
<b>TOTAL</b>	<b>296.794</b>	<b>13.725</b>	<b>283.069</b>	<b>249.890</b>

Des créances sur les organismes de formation figurent pour un montant de 5.923K€ dans le poste autres créances.

Les créances en devises sont appréciées au cours de clôture, l'écart avec le cours initial est affecté en écart de conversion (note n°17).

NOTE  
11

## Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros	Montants bruts		A un an au plus		A plus d'un an	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
<b>Actif immobilisé</b>						
Créances rattachées à des participations	9.210	10.997		938	9.210	10.059
Prêts	93	119	93	47		72
Autres immobilisations financières	4.681	4.554			4.681	4.554
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>13.984</b>	<b>15.670</b>	<b>93</b>	<b>985</b>	<b>13.891</b>	<b>14.685</b>
<b>Actif circulant</b>						
Client douteux ou litigieux	18.142	14.155			18.142	14.155
Autres créances clients	199.555	191.413	199.555	191.413		
Personnel	48	53	42	47	6	6
Organismes sociaux	6.617	8.944	6.591	8.919	25	25
Impôts sur les bénéficiaires	21.971	4.211	4.564	4.211	17.406	
Taxe sur la valeur ajoutée	873	932	873	932		
Autres impôts	2.690	1.895	-	1.895	2.690	
Groupe et associés	46.517	41.790	46.517	38.880		2.910
Débiteurs divers	396	374	181	159	215	215
<b>Total actif circulant</b>	<b>296.809</b>	<b>263.767</b>	<b>258.323</b>	<b>246.455</b>	<b>38.484</b>	<b>17.312</b>
Charges constatées d'avance	821	561	821	561		
<b>TOTAL</b>	<b>311.614</b>	<b>279.998</b>	<b>259.237</b>	<b>248.001</b>	<b>52.375</b>	<b>31.997</b>

Intégrés aux créances, les produits à recevoir de l'exercice 2013 représentent 16.004K€ avec respectivement :

En milliers d'euros	
<b>Clients et comptes rattachés dont :</b>	<b>6.515</b>
Clients - factures à établir hors Groupe	4.598
Clients - factures à établir Groupe	1.917
<b>Autres créances dont :</b>	<b>9.489</b>
Fournisseurs - avoirs à recevoir hors Groupe	158
Fournisseurs - avoirs à recevoir Groupe	21
Personnel - produits à recevoir	
Organismes sociaux - produits à recevoir	694
Organismes de formation - produits à recevoir	5.923
Etat - Impôts et taxes	2.690
Autres créances	3

NOTE  
12

## Placements

En milliers d'euros	2013	2012
Valeurs mobilières de placement	9.449	15.330
Dépôts et comptes à terme	1.900	1.900
<b>TOTAL</b>	<b>11.349</b>	<b>17.230</b>

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des OPCVM monétaires.

Le cours de clôture au 31 décembre 2013 a fait apparaître une plus-value latente non significative.

Les dépôts et comptes à terme ont des durées d'un mois maximum.

NOTE  
13

## Capitaux propres

### 13.1 Capital social

Au 31 décembre 2013, le capital social est composé de 24 362 000 actions de 5€, soit un capital de 121.810K€.

### 13.2 Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves et Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	TOTAL 2013	TOTAL 2012
Capitaux propres d'ouverture	121.810		17.980	10.319	2.618	152.727	149.252
Réduction de capital						-	-
Affectation du résultat de l'exercice 2012			3.118	(10.319)		(7.201)	(7.190)
Résultat de l'exercice				35.967		35.967	10.319
Mouvements des provisions réglementées					(76)	(76)	346
<b>Capitaux propres de clôture</b>	<b>121.810</b>	<b>-</b>	<b>21.098</b>	<b>35.967</b>	<b>2.542</b>	<b>181.417</b>	<b>152.727</b>

Au cours de l'exercice 2013, il a été procédé à une distribution de dividendes à hauteur de 7.308K€, les dividendes non distribués, afférents aux actions propres, étant affectés en report à nouveau pour 108K€, soit une distribution nette de 7.200K€

Le poste « Réserves et Report à nouveau » tient compte d'une « Réserve réglementée » de 3.364K€ correspondant à la réserve pour actions propres.

NOTE  
14

## Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	2012	Augmentation	Diminution	2013
Risques sociaux et fiscaux	637	491	108	1.020
Autres risques	3.355	401	55	3.701
<b>TOTAL</b>	<b>3.992</b>	<b>892</b>	<b>163</b>	<b>4.721</b>

Au 31/12/2013 La provision pour risque de change s'élève à 3.638K€ intégrée dans les autres risques.

NOTE  
15**Emprunts et dettes financières**

En milliers d'euros	2013	2012
Emprunts et dettes à long terme auprès des établissements de crédit		3.136
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	37	35
Dettes financières diverses	20.940	28.061
<b>TOTAL</b>	<b>20.977</b>	<b>31.231</b>

L'entreprise n'a plus d'emprunts auprès des établissements de crédit au 31 décembre 2013.

NOTE  
16**Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice**

En milliers d'euros	Montants bruts		<1 an		1 an <<5 ans		>5 ans	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Emprunts de dettes auprès des établissements de crédit :								
<i>Emprunts, dettes - à 1 an maximum</i>	37	65	37	65				
<i>Emprunts, dettes - à plus de 1 an</i>	-	3.105	-	3.105				
Emprunts et dettes financières divers	4.952	11.413	1.958	6.423	2.994	4.990		
Groupe et associés	15.989	16.649	15.989	16.649				
Fournisseurs et comptes rattachés	5.981	5.097	5.981	5.097				
Dettes fiscales et sociales	195.961	175.300	195.961	175.300				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	533	6.046	533	6.046				
Autres dettes	2.407	2.722	2.407	2.722				
<b>Sous-total</b>	<b>225.860</b>	<b>220.397</b>	<b>222.866</b>	<b>215.407</b>	<b>2.994</b>	<b>4.990</b>	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-				
<b>TOTAL</b>	<b>225.860</b>	<b>220.397</b>	<b>222.866</b>	<b>215.407</b>	<b>2.994</b>	<b>4.990</b>	-	-

Le délai moyen des règlements fournisseurs est de 47 jours.

Intégrées aux dettes, les charges à payer de l'exercice 2013 représentent 38.213K€ avec respectivement :

En milliers d'euros	
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>37</b>
Dont Intérêts courus sur emprunts	
Agios bancaires	37
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>76</b>
Dont Intérêts courus sur participation des salariés	76
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>4.020</b>
Dont Fournisseurs - facture non parvenues hors Groupe	3.161
Fournisseurs - factures non parvenues Groupe	434
Fournisseurs d'immobilisations	425
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>33.443</b>
Dont Personnel et comptes rattachés	10.444
Organismes sociaux	6.305
Etat - Impôts et taxes	16.694
<b>Autres dettes</b>	<b>637</b>
Dont Clients - avoirs à établir hors Groupe	480
Clients - avoirs à établir Groupe	157

NOTE  
17

## Dettes sur immobilisations

En milliers d'euros	2013	2012
Dettes sur titres de participation (*)	3	5.503
Dettes sur fournisseurs (immobilisations corporelles)	531	544
<b>TOTAL</b>	<b>534</b>	<b>6.046</b>

(\*) dont en 2012, 5.500K€ liés à l'acquisition de la filiale allemande GMW.

NOTE  
18

## Écarts de conversion actif et passif

Les écarts de conversion actif et passif correspondent aux différences de taux de change entre l'euro et la devise locale, calculées à la date d'arrêté sur le solde des comptes courants des filiales GESTION HUNT (Canada), ACORN SYNERGIE UK et ACORN RECRUITMENT (Royaume-Uni).

L'écart de conversion actif soit 3.638K€ est intégralement provisionné. Il concerne ACORN (SYNERGIE) UK et ACORN RECRUITMENT ; l'écart de conversion passif concerne GESTION HUNT.

## Notes annexes au compte de résultat de Synergie SA

NOTE  
19

## Ventilation du Chiffre d'Affaires

En milliers d'euros	2013	2012
CA France	835.529	814.557
CA Export	1.374	1.643
<b>TOTAL</b>	<b>836.903</b>	<b>816.200</b>

Le chiffre d'affaires réalisé en France comprend les facturations au titre de l'activité placement pour 2.611K€.

NOTE  
20

## Autres produits, reprises sur provisions et transferts de charges

En milliers d'euros	2013	2012
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	324	241
Reprises sur amortissements et provisions	1.087	2.936
Transferts de charges	8.393	9.921
Redevances de marques	1.810	1.567
Autres produits de gestion courante	122	199
<b>TOTAL</b>	<b>11.736</b>	<b>14.864</b>

Le poste « Transferts de charges » se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	2013	2012
Transferts de charges sur rémunérations	5.856	7.296
Transferts de charges sur assurances	931	1.209
Transferts de charges sur achats non stockés	1.092	894
Transferts de charges sur locations	401	254
Transferts de charges sur autres services	113	267
<b>TOTAL</b>	<b>8.393</b>	<b>9.920</b>

NOTE  
21

## Charges de personnel

En milliers d'euros	2013	2012
Salaires et charges	574.853	562.967
Charges sociales	165.979	178.434
Participation des salariés	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>740.832</b>	<b>741.401</b>

Le CICE est inclus dans les charges sociales.

NOTE  
22**Résultat financier**

En milliers d'euros	2013	2012
Dividendes	6.985	450
Intérêts sur comptes courants filiales	223	333
Intérêts sur emprunts à L&MT auprès des établissements de crédit	(67)	(225)
Intérêts sur participation aux résultats	(153)	(370)
Frais financiers nets sur opérations bancaires à court terme et divers	(37)	(50)
Revenus des valeurs mobilières de placement	95	251
Autres produits financiers	73	179
Perte sur cession de créance		-
Dotations et reprises de provisions sur titres	(38)	
Dotations et reprises de provisions sur compte courant	127	(2.680)
Dotations et reprises de provisions sur actions propres	724	(492)
Dotations et reprises sur écarts de conversion	(375)	412
Gains (pertes) de change	(4)	250
Escomptes accordés	(41)	(71)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>7.513</b>	<b>(2.015)</b>

NOTE  
23**Résultat exceptionnel**

En milliers d'euros	2013	2012
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	(62)	(113)
Sur opérations en capital	(64.776)	(648)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(1.631)	(1.061)
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>(66.469)</b>	<b>(1.822)</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	13	1
Sur opérations en capital	64.670	173
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 759	756
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>70.441</b>	<b>931</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3.973</b>	<b>(891)</b>

Le résultat exceptionnel est principalement constitué de la plus value sur cession de titres à S.I.E.S

NOTE  
24**Impôt sur les bénéfices**

En milliers d'euros	2013	2012
Sur le résultat courant	2.796	4.343
Sur le résultat exceptionnel	1.511	(280)
Sur la participation aux bénéfices		(773)
Résultat de l'intégration fiscale	16	(269)
<b>TOTAL</b>	<b>4.323</b>	<b>3.021</b>



NOTE  
25

## Situation fiscale différée

---

Il apparaît temporairement (contribution sociale de solidarité, participation aux bénéficiaires et écart de conversion passif de l'exercice) une créance latente de 1.669K€ correspondant aux crédits d'impôts sur charges non déductibles.

Il existe par ailleurs une dette latente de 966K€ liée aux provisions réglementées.

## Autres informations sur SYNERGIE SA

NOTE  
26

### Informations concernant les membres des organes d'Administration et de Direction

---

Sont présentées ci-après diverses informations relatives aux membres des organes d'Administration et de Direction de la société SYNERGIE SA.

#### 26.1 Rémunération

La rémunération des dirigeants s'élève à 233K€.

#### 26.2 Engagements de retraite

Il n'existait, à la clôture de l'exercice 2013, aucun engagement contracté par la société SYNERGIE SA en matière de pensions et indemnités assimilées dont bénéficieraient les membres des organes de Direction et d'Administration.

#### 26.3 Avances et crédits accordés

Il n'existait, à la clôture de l'exercice 2013, aucune avance ou crédit accordé à des membres des organes de Direction et d'Administration.

NOTE  
27

### Informations relatives aux parties liées

---

Sont présentées ci-après, les informations relatives aux membres des organes d'Administration et de Direction de la société à raison de leurs fonctions dans les entreprises liées.

SCI Les Genêts 10 : les loyers s'élèvent à 457K€, le dépôt de garantie à 76K€, le solde à la clôture est nul et les dates d'échéance des baux sont respectivement le 30 septembre 2018 (locaux), le 31 août 2015 (parkings) et le 17 décembre 2021 (locaux).

NOTE  
28**Effectifs de la société à la clôture de l'exercice**

	Salariés Permanents	Salariés Intérimaires	2013	2012
Cadres et assimilés	372	152	524	423
Employés	721	4 793	5 514	5 498
Ouvriers		17 308	17 308	17 223
<b>TOTAL</b>	<b>1 093</b>	<b>22 253</b>	<b>23 346</b>	<b>23 144</b>

NOTE  
29**Intégration fiscale**

SYNERGIE S.A. a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec certaines de ses filiales à compter du 1er janvier 1991, et renouvelé en 2000 cette option pour une durée indéfinie.

**Périmètre d'intégration fiscale 2013 :**

- SYNERGIE S.A. (société se constituant seule redevable de l'impôt vis-à-vis de l'Administration Fiscale)
- SYNERGIE FORMATION (intégration à compter de 1993)
- AILE MEDICALE (intégration à compter de 2000)
- SYNERGIE CONSULTANTS (intégration à compter de 2000)
- I C G (intégration à compter de 2012)
- INTERSEARCH FRANCE (intégration à compter de 2012)
- SYNERGIE PROPERTY (intégration à compter de 2012)

Dans le cadre de l'intégration fiscale, les économies d'impôt liées aux déficits sont considérées comme un gain immédiat.

Compte tenu de la situation fiscale des filiales intégrées, les profits d'intégration fiscale susceptibles d'être reversés à la clôture de l'exercice sont négligeables.

NOTE  
30**CICE**

SYNERGIE a principalement utilisé le CICE pour financer des actions d'investissement, de formation, de recrutement et de reconstitution du fonds de roulement.

NOTE  
31**Engagements hors bilan**

En milliers d'euros	2013	2012
<b>Engagements donnés</b>		
Effets escomptés non échus	1.668	335
Contreparties cautions travail temporaire	5.703	5.611
Droit individuel à la formation (DIF)	6.514	4.562
Engagements complémentaires sur acquisition de titres	-	2.237
Cautionnements sur prêts immobiliers	6.722	7.446
Baux commerciaux (loyers jusqu'à l'échéance)	5.695	6.094
<b>TOTAL</b>	<b>26.302</b>	<b>26.285</b>
<b>Engagements reçus</b>		
Garantie BNP	65.031	67.498
d'INTERSEARCH si retour à meilleure fortune après ab. de créance 2009, 2010 et 2011	715	715
d'EURYDICE PARTNERS si retour à meilleure fortune après abandon de créance 2011	1.724	1.724
<b>TOTAL</b>	<b>67.470</b>	<b>69.937</b>

Les engagements au titre du DIF ont été estimés à 81 427 heures.

La garantie travail temporaire 2014/2015, assise sur un chiffre d'affaires de 833.389K€, devrait s'élever à 66.671K€.

En milliers d'euros	2013	2012
<b>Engagements liés aux locations financements</b>		
Immobilisations brutes	1.075	2.706
Amortissements cumulés	189	2.150
Dotations de l'exercice	65	881
Reprises de l'exercice	2 613	863
Augmentation des engagements de l'exercice	1 046	
Diminution des engagements de l'exercice	704	1.007
Redevances restant à payer	897	556

Sur l'exercice 2013, la ventilation à moins d'un an et de un à cinq ans des engagements relatifs aux crédits-baux et locations-financement s'élève respectivement à 340K€ et 557K€.

Les indemnités de départ en retraite et de fin de carrière vis-à-vis du personnel de la société ont été estimées à 1.935K€ charges sociales comprises. Le capital constitué auprès d'une compagnie d'assurance couvre à hauteur de 243K€ cet engagement au 31/12/2013.

Le Groupe SYNERGIE n'est plus soumis à des covenants bancaires depuis le dénouement des derniers emprunts moyen terme en octobre 2013.

NOTE  
32**Engagements et passifs éventuels**

A la clôture des exercices présentés, il n'avait été contracté aucun autre engagement significatif et il n'existait aucun passif éventuel (hormis ceux provisionnés ou mentionnés dans les notes n°12 et n°13) susceptibles d'affecter de façon significative l'appréciation des états financiers.

NOTE  
33**Information sur les entreprises liées ou ayant un lien de participation**

En milliers d'euros	Entreprises liées	Entreprises ayant un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	84.537	
Créances rattachées	9.210	
Prêts		
Autres immobilisations financières	2	
Avances et acomptes sur commandes		
Créances clients et rattachées	4.562	
Autres créances	46.517	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligatoires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	15.988	
Avances sur commandes reçues		
Dettes fournisseurs et rattachées	413	
Dettes sur immobilisations et rattachées	427	
Autres dettes		
Produits de participation	6.985	
Autres produits financiers	457	
Charges financières	234	
Abandons de créances	2.783	

NOTE  
34

## Tableau des filiales et participations de SYNERGIE SA exercice clos le 31.12.2013

SYNERGIE SA est la société consolidante du groupe dans lequel les filiales mentionnées ci-après sont consolidées.

En milliers d'euros <b>SOCIETES</b>	Capital	Capitaux propres autres que capital	Capital détenu %	Valeur inventaire brute	Valeur inventaire nette
<b>1/ Filiales françaises</b>					
AILE MEDICALE	72	662	99,93	1.886	1.886
SYNERGIE PROPERTY	5.000	(740)	99,99	5.000	5.000
<b>2/ Filiales étrangères</b>					
SYNERGIE ITALIA (Italie)	2.500	5.669	85,00	3.437	3.437
SYNERGIE BELGIUM (Belgique)	250	29.556	100,00	7.911	7.911
SYNERGIE INTL EMPLOYMENT SOLUTIONS (Espagne) (1)	40.000	24.561	100,00	64.561	64.561
<b>3/ Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de SYNERGIE</b>					
Autres filiales et participations				3.246	1.743
<b>TOTAL</b>				<b>86.041</b>	<b>84.538</b>

(1) SIES est une holding détenant les participations dans les autres filiales étrangères du Groupe

<b>SOCIETES</b>	Prêts et avances	Cautions et avals donnés	C.A. exercice 2013	Résultat net exercice	Dividendes encaissés par SYNERGIE en 2013
<b>1/ Filiales françaises</b>					
AILE MEDICALE			14.243	325	989
SYNERGIE PROPERTY	488		885	458	
<b>2/ Filiales étrangères</b>					
SYNERGIE ITALIA (Italie)	8.795		160.039	2.240	
SYNERGIE BELGIUM (Belgique)			159.466	5.694	4.950
SYNERGIE INTL EMPLOYMENT SOLUTIONS (Espagne)	70			(161)	
<b>3/ Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de SYNERGIE</b>					
Autres filiales et participations	46.374				1.046
<b>TOTAL</b>	<b>55.727</b>				<b>6 985</b>

NOTE  
35

## Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement survenu postérieurement à la clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'établissement des comptes n'est susceptible de venir modifier l'assertion précédente.

## V. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE SYNERGIE S.A.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SYNERGIE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants faisant l'objet d'informations dans l'annexe :

- La note 5 de l'annexe mentionne les modalités d'évaluation des titres de participation conformément aux dispositions de l'article 332-3 du Plan comptable général. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié les hypothèses retenues.
- La note 6 de l'annexe précise les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires et d'évaluation des créances.

Nous avons vérifié le caractère approprié des hypothèses et revu les modalités de calcul mises en oeuvre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 29 Avril 2014

Les Commissaires aux comptes

Membres de la Compagnie régionale de Paris

***JM AUDIT ET CONSEILS***

***FIGESTOR***

*Abdoullah LALA*

*Gérard PICAULT*

*Pierre LAOT*

*Frédéric FARAÏT*



## VI. DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

### Responsable du rapport financier annuel

**Paris, le 9 avril 2014**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Daniel AUGEREAU

Président Directeur Général